

Observatoire régional de la santé



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Ce rapport d'activité est le fruit d'un travail collectif et le reflet de l'activité de l'ORS Centre-Val de Loire tout au long de l'année 2021.

Il a été rédigé par :

la Présidente, Danièle Desclerc-Dulac

la directrice, Céline Leclerc

et toute l'équipe : Pierre Chalmeton, Claire Cherbonnet, Céline Chollet, Camille Dugrand, Franck Géniteau et Julien Vossart

La mise en page a été réalisée par Céline Chollet

SOMMAIRE

1. La lettre de la Présidente	5
2. L'association	7
Les missions.....	7
Les membres fondateurs de l'association.....	8
Les administrateurs au 31 décembre 2021	9
Le Bureau au 31 décembre 2021.....	10
Les salariés	11
La vie associative	13
3. Les travaux.....	15
Temps de travail : analyse synthétique.....	15
1. Observatoire de la santé	19
Diagnostics locaux de santé, évaluations des contrats locaux de santé et chiffres-clés.....	21
Évaluation des maisons des adolescents de la région Centre-Val de Loire	27
Mise à jour du diagnostic régional santé environnement	29
État des lieux des prestations des Saad et des Ssiad dans le Loiret	31
Diagnostic préalable à la création d'une activité de psycho-gériatrie dans le Loir-et-Cher.....	33
Exploitation des rapports d'activité et accompagnement des dispositifs médico-sociaux d'addictologie en Centre-Val de Loire.....	35
Conditions d'emploi et parcours de soins : recherche des singularités hommes-femmes face aux souffrances mentales	37
Accompagnement à la définition d'un plan d'actions permettant de réduire les points de ruptures des parcours de vie des déficients sensoriels en Centre-Val de Loire	39
Groupes de travail et travaux mutualisés avec la Fnors et les ORS	41
<i>Séminaire des ORS et de la Fnors.....</i>	<i>41</i>
<i>Groupe SCORE-Santé environnement</i>	<i>43</i>
<i>Groupe SNDS.....</i>	<i>44</i>
<i>Groupe EIS</i>	<i>44</i>
<i>La démarche Qualité.....</i>	<i>45</i>
Diagnostic sur les besoins en éducation thérapeutique du patient en Centre-Val de Loire	47
Les maladies à caractère professionnel en région Centre-Val de Loire <i>Résultats des quinze 2019, 2020 et 2021</i>	<i>49</i>
Groupe DPO du réseau des ORS.....	51
Derrière les masques, la souffrance mentale des jeunes	53
Rapport annuel 2020 relatif au respect des droits des usagers du système de santé.....	55
Dépistage des cancers chez les personnes vieillissantes en situation de handicap.....	57
Exploitation des certificats de santé du 8 ^{ème} jour 2020	59
2. Observation sociale.....	61
Observation sociale en région Centre-Val de Loire	63
3. Observatoire des urgences	65
Création de l'Observation régional des urgences.....	67
4. Conseils techniques, colloques, congrès, formations.....	73
5. Les consultations du site internet en 2021	77
6. Index des sigles.....	79

1. La lettre de la Présidente

2021 : Agilité et dynamisme !

Comme toute association, l'Observatoire régional de la santé doit toujours s'adapter pour répondre aux besoins en observation... Une adaptation nécessaire sur le plan des thématiques à explorer, des méthodes d'observation à déployer, des aléas des calendriers, des besoins des commanditaires, des professionnels et usagers sollicités pour répondre à nos enquêtes... et aux organisations de travail imposées du fait de la crise sanitaire encore bien présente en cette année 2021. Cette année aura été une parfaite illustration de notre capacité à agir, à réagir, à créer, à inventer et donc à s'adapter.

Les recherches de financements pluriels, le travail sur le terrain concourant à notre visibilité, les collaborations réalisées dans une relation de confiance ont été bénéfiques et ont permis de faire croître significativement le nombre de sollicitations pour la réalisation d'études. Ce sont près d'une quarantaine de projets qui ont été réalisés sur cette année 2021, auxquels il faut ajouter les temps de vie associative, de gestion, de maintenance informatique, de sécurisation/protection des données, de valorisation de nos travaux. Pour assurer toutes ces sollicitations, l'équipe a dû s'étoffer en recrutant, dès le mois de mars, une nouvelle collaboratrice docteure en sciences politiques et, en septembre, un alternant en statistique. En effet, il faut souligner que pour la réalisation de tout ce travail technique, l'ORS c'est en réalité une petite équipe de 6 salariés permanents (5,8 ETP) et qui a donc évolué en passant à 8 collaborateurs (7,3 ETP) en cours d'année.

L'accroissement « exponentiel » de notre activité - comme le démontre notre rapport d'activité - aurait sans doute nécessité le recrutement de collaborateurs complémentaires pour finaliser un plus grand nombre de projets avant la fin de l'année. Mais face aux financements qui ne sont pas toujours garantis, ou bien, qui arrivent très tardivement dans l'année, il convient aussi d'être prudents afin de ne pas mettre en péril l'équilibre budgétaire de l'association. Les signaux positifs de la fin d'année ont encouragé le Bureau à renforcer l'équipe qui est au nombre de 11 professionnels à ce jour avec les recrutements de deux sociologues en CDD (de février 2022 à novembre 2022) et un stagiaire en Master 2

statistique pendant 6 mois. En moins d'une année, l'équipe a donc presque doublé. C'est une belle forme d'agilité !

Sans reprendre en détail tous les travaux effectués en 2021 qui seront présentés par l'équipe et qui sont décrits dans ce rapport d'activité, je souhaiterais souligner quelques temps forts de cette année passée.

- Je veux évoquer la collaboration sans faille avec l'Agence régionale de santé qui nous a sollicité pour de nombreux travaux sur la Santé dans son ensemble, comme la réalisation d'un diagnostic régional santé environnement en amont du PRSE4 avec la Dreal par exemple. Je n'oublie pas la poursuite de la mission depuis juillet 2020 de créer et de porter l'Observatoire régional des urgences. Nous avons déjà accompli de belles avancées avec les équipes partenaires (GIP e-santé, le CHRO, le CHU et SpF). Il s'agit d'un travail nécessitant agilité, du fait d'une équipe plurielle, de la collaboration avec les professionnels des services d'urgences, des équipes informatiques et des directions des affaires financières des établissements. Mais aussi, de réactivité et de dynamisme car notre création est récente au regard des autres ORU afin de répondre aux besoins de l'ARS et des établissements dans les meilleurs délais, compte-tenu des actualités.
- Le développement de la plateforme d'observation sociale s'est poursuivi avec notre nouveau partenaire : la DREETS (rapprochement de la Direccte et de la DRDJSCS) dans une relation de confiance toujours confirmée. Cette plateforme intègre plus de données nouvelles que les partenaires souhaitent valoriser et partager avec tous les utilisateurs du site de l'Observation sociale Centre. Je tiens par ailleurs à rappeler que ce site, développé par l'ORS, est en accès libre, sans limitation d'utilisation pour tout professionnel ou concitoyen qui souhaiterait disposer de données relatives à la vulnérabilité. À ce travail, il ne faut pas oublier la publication annuelle « OSCARD » depuis maintenant 10 ans.
- Au-delà de nos missions avec ces partenaires privilégiés, il est important de développer de nouvelles collaborations pour enrichir notre

réseau. 2021 nous aura permis de réaliser un travail pour le Centre hospitalier de Blois sur les besoins en géronto-psychiatrie dans le département du Loir-et-Cher, pour le Conseil départemental du Loiret dans le cadre d'un état des lieux des Saad et des Ssiad et la réalisation de trois recherches, en collaboration avec la Fnors et des ORS, dans le cadre d'appels à projet nationaux avec la Drees et l'ONS, la Dares ou la CNSA. Je profite, par ailleurs, de ce rapport moral pour vous dire combien je suis fière du travail réalisé par l'équipe de l'ORS qui a largement contribué à la publication d'un livre sur l'accompagnement des jeunes ayant des idées suicidaires, livre publié par l'EHESP à la demande de Christian Baudelot, membre expert de l'ONS (Observatoire national du suicide).

L'année 2021 aura également été marquée par la réalisation de notre séminaire inter-ORS et Fnors après deux reports du fait de la crise sanitaire. L'ORS Centre-Val de Loire y a largement contribué par son investissement dans son organisation, l'animation de deux ateliers et la réalisation d'une vidéo pleine d'humour qui valorisait notre ORS. Notre ORS est très attaché à notre réseau et nous nous y investissons par la participation à de nombreux groupes de travail, favorisant la mutualisation de nos outils, de nos méthodes de travail et contribuant à la montée en compétence de toute l'équipe.

Les résultats de cette année 2021 sont particulièrement encourageants et laissent à penser que l'année 2022 devrait atteindre l'équilibre budgétaire. Reste une nouvelle fois à poursuivre notre agilité pour trouver l'équilibre entre l'obtention suffisante de projets pour couvrir nos charges et le dimensionnement de notre équipe au regard des nouvelles commandes qui se dessinent !

Enfin, je tenais vivement à remercier tous les administrateurs et particulièrement les membres du Bureau qui sont toujours présents à mes côtés et en soutien de notre association. Également, je souhaite grandement remercier toute l'équipe - dont l'interne de médecine générale venue pendant 6 mois - pour son engagement, tout au long de cette année, pour tout ce travail qui contribue à la reconnaissance de l'Observatoire régional de la santé Centre-Val de Loire et sans qui le résultat qui vient de vous être présenté ne pourrait être ce qu'il est ! Mais une équipe ne peut montrer ce savoir-faire que grâce à un management porté par sa directrice, Céline Leclerc.



*Danièle DESCLERC-DULAC,
Présidente de l'ORS Centre-Val de Loire*

2. L'association

Les missions

Créés au début des années 80, les ORS sont nés dans le cadre de la décentralisation.

Au nombre de 17 aujourd'hui, (12 dans l'Hexagone et 5 en outre-mer), ils recouvrent tout le territoire. Depuis 1988, ils sont regroupés au sein de leur fédération : la Fnors (Fédération nationale des ORS). La Fédération assure la représentation nationale des ORS et la coordination des travaux que les ORS et la Fnors mènent en commun.

La principale mission des ORS est l'aide à la décision de par l'observation et la mise à disposition de l'information sur l'état de santé de la population et ses besoins.

La première tâche des ORS consiste donc à valoriser les connaissances disponibles en les rendant accessibles à ceux qui peuvent les utiliser dans leurs prises de décisions.

Pour remplir cette mission, les ORS mettent en œuvre de nombreuses techniques : analyse et synthèse de données disponibles, réalisation d'enquêtes spécifiques, recherche documentaire, conseil, formation, organisation de journées d'information et participation à des groupes de travail...

Comme la plupart des ORS, celui de la région Centre-Val de Loire a un statut d'association régie par la loi de 1901.

C'est le 17 décembre 1997 que s'est tenue l'assemblée générale constitutive de l'ORS du Centre-Val de Loire, au terme d'une année de transition pendant laquelle a fonctionné, en région Centre-Val de Loire, une antenne provisoire dépendant de l'ORS Poitou-Charentes.

Depuis 25 ans maintenant, l'ORS du Centre-Val de Loire, qui a pour objet social «étude des phénomènes sanitaires et sociaux aux plans régional et infra-régional», est présent dans le champ de l'expertise régionale en santé publique.

Il réalise des études pour améliorer la connaissance de l'état de santé de la population et contribue à la construction de la politique sanitaire et sociale régionale, participe à l'élaboration et à la conception de programmes locaux de promotion de la santé, contribue à la sensibilisation et à la formation en santé publique et en épidémiologie.

L'ORS apporte son concours à la définition des priorités de santé publique régionales et, d'une façon générale, participe à toutes études, recherches ou informations sur la santé et ses déterminants et toutes actions susceptibles d'accroître la concertation entre partenaires et de diffuser l'information.

Le projet associatif de l'ORS est consultable et téléchargeable à partir de notre site internet à l'adresse suivante : https://orscentre.org/images/files/Projet_associatif_ORS_CVDL.pdf



Les membres fondateurs de l'association

Mme le Docteur Dominique ARONDEL, Centre d'examens de santé
M. le Docteur Philippe ARSAC, CHRO
M. le Docteur Jean-Pierre BARTHEZ, Laboratoire de biologie
M. Bernard BAURRIER, CHRO
M. Michel BÉRARD, Centre départemental de prévention de l'alcoolisme
Mme le Docteur BOSSARD, Service de promotion de la santé en faveur des élèves
Mme BRACONNIER, Drass
M. le Docteur Patrick BRISACIER, CPAM du Loiret
M. Jean-Claude BURGAUD, CMR des artisans et commerçants du Centre
Mme le Docteur Cécile CALVET, IRSA
Mme Élisabeth CANTONE, Conseil régional de l'ordre des pharmaciens
M. Jean-Claude CHALIGNÉ, Collège régional d'éducation pour la santé
M. le Docteur Pierre CHAMPIGNY, MSA du Loiret
Mme le Docteur CONSTANT, Apsat 45
Mme Dominique DAMOISEAU, CPAM d'Eure-et-Loir
M. Jean-Marie DEGOIS, Centre hospitalier de Dreux
Mme le Docteur Jocelyne DELHOUME, DPAS
M. Emmanuel DEMIGNÉ, Centre d'hygiène alimentaire et d'alcoologie
M. le Docteur DEPREZ, ELSM
M. Jean DOUCET, Agaora
M. Lionel DRUBAY, Pharmacien d'officine
M. Maurice ÉLAIN, L'Étape
Mme le Docteur Martine FAGART, PMI du Loiret
Mme le Docteur Anne FAVRE, Service radiothérapie CHRO La Source
M. FERRARI, Comité départemental de ligue contre le cancer
M. le Docteur Daniel FERQUEL, RVHS 45
Mme Danièle FONTAINE, Fnors
M. le Docteur GEISEN, Comité départemental d'éducation pour la santé
M. GRAVRAND, Uraf Centre
M. le Docteur Alain GUINGOUAIN, Contrôle médical régional
Mme Fabienne JOINT, Agence régionale de l'hospitalisation
M. le Professeur Jacques LANSAC, CHU de Tours
M. LEBRETON, Comité économique et social régional
M. le Docteur Jean-Yves LE FOURN, Centre hospitalier du Chinonais
Mme Claudine LE LANN, Union régionale des médecins libéraux
Mme MAILLET, CRAM
M. Michel MOUJART, CHU de Tours
Mlle Martine NOEL, Association santé des MSA du Centre
M. le Docteur Michel NOVAK, IRSA
M. Didier PAILLET, CHS de Fleury-les-Aubrais
M. le Docteur Jean-Claude REBEUF, Centre départemental des professions de santé
Mme Chantal RICOIS, CPAM du Loiret
M. Philippe ROLAND, Réseau local de Santé
M. Dominique SACHER, Uriopss
M. le Docteur SALMON, SCHS
M. Michel SCHRANTZ, Insee Centre
Mme Brigitte THEBAUT-DEVIGES, CHU de Tours
Mme Maryse TOURNE, RVHS 45
M. Alain TRUGEON, Fnors
M. le Vice-Doyen Jean-Pierre VALAT, UFR de médecine
M. le Professeur Jacques WEILL, CCA 37

Les administrateurs au 31 décembre 2021

*L'association est dirigée par un conseil d'administration de 38 membres,
dont 23 membres de droit et 15 membres élus*

Les membres de droit :

le Président du Conseil régional Centre-Val de Loire,
le Président du Conseil économique, social et environnemental de la région Centre-Val de Loire,
le Directeur de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de la région Centre-Val de Loire,
le Doyen de la Faculté de médecine de Tours,
le Directeur général du Centre hospitalier universitaire de Tours,
le Directeur général du Centre hospitalier régional d'Orléans,
le Président de la Fédération hospitalière du Centre-Val de Loire,
le Président de la Fédération de l'hospitalisation privée de la région Centre-Val de Loire,
le Directeur régional de l'Insee Centre-Val de Loire,
un représentant du Conseil régional de l'ordre des médecins de la région Centre-Val de Loire,
le Président du Conseil régional de l'ordre des pharmaciens de la région Centre-Val de Loire,
le Président du Conseil régional de l'ordre des chirurgiens-dentistes de la région Centre-Val de Loire,
le Président du Conseil régional de l'ordre des infirmiers de la région Centre-Val de Loire,
le Président du Conseil régional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes de la région Centre-Val de Loire,
le Président du Conseil régional de l'ordre des podologues de la région Centre-Val de Loire,
le Président du Conseil régional de l'ordre des sages-femmes de la région Centre-Val de Loire,
le Président de l'Union régionale des professionnels de santé médecins libéraux de la région Centre-Val de Loire,
un représentant désigné de chacun des 6 Conseils départementaux de la région Centre-Val de Loire.

Les membres élus :

M. Olivier BASIRE, Directeur de la Mutualité française du Centre-Val de Loire,
M. Jacques BIET, Directeur délégué Aromsa du Centre-Val de Loire,
Mme Elisabeth CANTONE, Pharmacien,
Mme Danièle DESCLERC-DULAC, Présidente de France Assos Santé Centre-Val de Loire
Mme Saadika HARCHI-CHEVREAU, Infirmière retraitée en médecine préventive,
M. le Dr Patrick LÉPINAY, Médecin (CES CPAM 45)
M. Michel MATAS, Direction régionale du service médical du Centre-Val de Loire
M. Francis GEST, Délégation régionale Centre-Val de Loire de la Croix Rouge française,
Mme Aude BRARD, Directrice adjointe de l'Uriopss Centre-Val de Loire,
Mme Christelle QUESNEY-PONVERT, Directrice générale adjointe du COS
M. le Pr Emmanuel RUSCH, Professeur universitaire
Mme Martine VANDERMEERSCH, Uraf Centre-Val de Loire,
M. Gildas VIEIRA, Directeur de la Fraps Centre-Val de Loire,
M. le Pr Jacques WEILL, Professeur honoraire du CHU de Tours
Mme Isabelle WOLFF, Directrice honoraire de la Cram Centre

Les membres élus sont renouvelés par moitié tous les deux ans (prochaines élections en 2022).

Les membres élus sont au nombre de 15 ; 5 postes sont donc vacants.

Sont également invités à siéger aux conseils d'administration et assemblées générales, à titre consultatif, le directeur général de l'ARS ainsi que le directeur régional de la Dreets (née de la fusion de la DRDJSCS et de la Direccte de la région Centre-Val de Loire).

Le Bureau au 31 décembre 2021

- Mme Danièle DESCLERC-DULAC, Présidente,
Présidente de France Assos Santé Centre-Val de Loire
- M. le Dr Michel MATAS, 1^{er} Vice-président,
Médecin conseil CNAM, Direction régionale du service médical de la région Centre-Val de Loire
- Mme Saadika HARCHI-CHEVREAU, 2^{ème} Vice-présidente,
Infirmière retraitée en médecine préventive
- M. le Dr Patrick LÉPINAY, Trésorier,
Médecin responsable du centre d'examens de santé de la CPAM 45, à la retraite
- M. Olivier BASIRE, Secrétaire,
Directeur de la Mutualité Française Centre-Val de Loire
- Mme Isabelle WOLFF, Secrétaire adjointe,
Directrice honoraire de la Caisse régionale d'assurance maladie du Centre-Val de Loire
- M. le Pr Emmanuel RUSCH, personne qualifiée,
Professeur universitaire, praticien hospitalier au CHRU de Tours

2 postes sont vacants au sein du Bureau de l'ORS Centre-Val de Loire : celui de 3^{ème} vice-président ainsi que celui de trésorier adjoint.

Les salariés

Un effectif permanent de
6,7 ETP en 2021

1 poste de direction en CDI à temps complet :

Céline LECLERC, socio-démographe, recrutée en janvier 2001, directrice depuis décembre 2004.

3 postes de chargés d'études en CDI à temps complet :

Claire CHERBONNET, statisticienne, recrutée le 01/10/2010 en tant qu'assistante d'études, chargée d'études depuis le 01/11/2013.

Camille DUGRAND, sociologue, en poste depuis le 22/03/2021.

Franck GÉNITEAU, géographe de la santé, en poste depuis le 11/12/2008.

1 poste de chargé d'études en CDI à temps partiel :

Pierre CHALMETON, sociologue, en poste depuis le 12/11/2013, à temps partiel (80 %) depuis le 01/01/2021.

1 poste de data manager en CDI à temps complet :

Julien VOSSART, informaticien, en poste depuis le 01/07/2010.

1 poste de secrétariat en CDI à temps complet :

Céline CHOLLET, assistante de direction, en poste depuis le 26/05/2015.

1 poste de technicien d'études en contrat de professionnalisation :

Maxime CHARRIER, statisticien, en poste depuis le 13/09/2021.

En 2022, l'équipe s'est étoffée avec l'arrivée de 3 nouveaux collaborateurs :

2 postes de chargés d'études en CDD à temps complet :

Victorien BRUNEAU, sociologue, en poste depuis le 22/02/2022.

Charles MOTTE, sociologue, en poste depuis le 22/02/2022.

1 stagiaire en statistique :

Derek CARVER, étudiant à l'université de Lille en Master 2 «Prévention, politiques de santé, évaluation», présent du 14/02/2022 au 12/08/2022.

L'ORS Centre-Val de Loire bénéficie d'une convention de collaboration avec le Service d'information médicale, d'épidémiologie et d'économie de la santé, dirigé par le Pr Emmanuel RUSCH, depuis décembre 2006 sur la base d'un 0,2 ETP maximum.

Notre correspondant référent : Dr Émeline LAURENT, Praticien hospitalier

Une interne en médecine générale accueillie en 2021

Margaux GALLERAND - du 03/05/2021 AU 31/10/2021



Interne en 4^{ème} semestre de médecine générale, Margaux GALLERAND a souhaité effectuer un stage hors filière en santé publique. Ayant une appétence pour la recherche scientifique et l'analyse de données, Margaux a voulu découvrir les différents champs de la santé publique afin d'envisager ou non un droit au remords. Pendant son semestre à l'ORS, elle a travaillé à la fois sur des études qualitatives («Mesure des besoins en géronto-psychiatrie sur le Loir-et-Cher») mais aussi sur des études quantitatives («Diagnostic territorial préalable à la création d'un contrat local de santé»).



Julien Vossart



Céline Leclerc



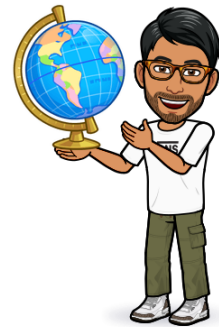
Maxime Charrier



Charles Motte



Claire Cherbonnet



Franck Géniteau

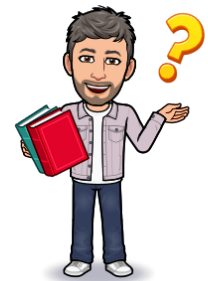


Victorien Bruneau



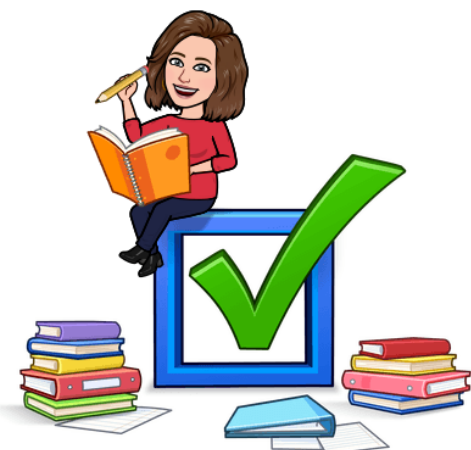
Derek Carver

Des questions ?



Pierre Chalmeton

**Merci d'avoir partagé
cette information de la plus
haute importance avec moi**



Céline Chollet



Camille Dugrand

La vie associative

LES RÉUNIONS DES INSTANCES ASSOCIATIVES EN 2021

7 réunions de Bureau

- 5 février 2021
- 15 mars 2021
- 19 avril 2021
- 21 juin 2021
- 3 septembre 2021
- 18 octobre 2021
- 10 décembre 2021

L'Assemblée générale s'est tenue le
21 mai 2021 en visioconférence

2 réunions du Conseil d'administration (en visioconférence)

- 9 avril 2021
- 14 décembre 2021

L'ASSOCIATION COMPTE 44 MEMBRES, dont 38 siègent au Conseil d'administration.

LE MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE EST, DEPUIS 2002, FIXÉ À 10 € MINIMUM
Toute personne physique ou morale peut adhérer.

L'ORS CENTRE-VAL DE LOIRE EST MEMBRE DE LA FNORS (Fédération nationale des ORS).

Céline LECLERC, Directrice de l'ORS Centre-Val de Loire, est membre du Conseil d'administration de la Fnors depuis juin 2007. Secrétaire générale du Bureau de la Fnors de juin 2011 à juin 2013, elle en assure la vice-présidence depuis le 25 juin 2013, son mandat a été renouvelé le 15 décembre 2017 et prolongé de décembre 2020 à juin 2021 suite à la crise sanitaire et a de nouveau été réélue au poste de vice-présidente. Elle représente également la Fnors au sein du Conseil d'orientation de l'Onaps (Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité) et de la Conférence nationale de santé (CNS). Au total, Céline LECLERC a assisté, en tant que vice-présidente de la Fnors, à 12 réunions de Bureau, 4 conseils d'administration et 2 assemblées générales sur l'année 2021.

L'ORS CENTRE-VAL DE LOIRE EST MEMBRE DE LA CRSA DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE (Conférence régionale de la santé et de l'autonomie). Céline LECLERC représente, au sein du 6^{ème} collège, les organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche en tant que titulaire, et siège au sein des commissions spécialisées « Prévention » et « Organisation des soins » ainsi qu'à la commission permanente. Elle a été élue présidente de la commission spécialisée «Prévention» le 1^{er} décembre 2021.

L'ORS CENTRE-VAL DE LOIRE EST MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU DE LIG'AIR (association de surveillance de la qualité de l'air). Franck GÉNITEAU, chargé d'études à l'ORS Centre-Val de Loire, représente l'ORS aux réunions des instances et occupe le poste de trésorier adjoint au sein du Bureau de Lig'Air depuis 2020.

L'ORS EN 2021, C'EST...

44 membres au sein de l'association



41 missions



36 présentations et restitutions d'études, formations et conférences suivies, cours donnés



24 ans d'ancrage sur le territoire



8 salariés



7 membres du Bureau



3 dispositifs d'observation : ORS, OSC et ORU



1 interne



3. Les travaux

Temps de travail : analyse synthétique

Comme chaque année, depuis la création de l'ORS, un enregistrement de chaque heure travaillée est effectué par tous les membres de l'équipe qu'ils soient salariés à temps plein ou partiel, en contrat à durée indéterminée ou déterminée, en stage ou interne de médecine... Chaque heure travaillée est inscrite dans un tableau au regard d'un projet, d'une mission, d'une représentation, ou encore de la gestion de l'association...

Cet outil permet :

- à chaque collaborateur de bien gérer son temps de travail hebdomadaire,
- d'apprécier objectivement le temps consacré aux différentes études afin d'ajuster les devis des futurs projets,
- de rendre compte en fin d'année auprès de l'expert-comptable et le commissaire aux comptes des temps de travail qui sont imputés à l'exercice en cours et à celui à venir.

Le tableau présenté ci-après valorise la répartition du temps de travail de toute l'équipe sur les différents projets au regard de toutes les heures effectuées sur l'ensemble de l'année 2021.

Cette présentation des activités met en évidence toute la richesse des missions accomplies par l'équipe de l'ORS qui, doit-on le rappeler, n'est composée que d'un peu moins de 7 ETP sur cette année 2021. Doit-on également mentionner le contexte sanitaire où des phases de confinements étaient encore bien présentes, freinant parfois la réalisation des volets qualitatifs et animations de nos travaux.

Le détail de l'activité permet de voir, comme pour les années antérieures, que le temps de gestion ressort de nos activités. Pour autant, en raison d'un plus grand nombre de chargés d'études, ce temps en proportion a diminué puisqu'il représente moins d'un quart de notre temps de travail. Dans cette catégorie « Gestion », il faut considérer les temps organisationnels comme les réunions d'équipe, administratifs, comptables, relatifs aux ressources humaines, à la rédaction des devis, des appels à projet, de vie associative... Au-delà de ces fonctions support, en analysant les heures consacrées aux projets, il ressort deux missions-clés qui sont tous les travaux en lien avec les contrats locaux de santé et ceux relatifs à l'Observatoire régional des urgences. Pour le premier, la réalisation complète de nouveaux diagnostics a pu se faire au cours du dernier quadrimestre de l'année, période où des rencontres avec élus locaux, professionnels et habitants ont pu être réalisées du fait d'une moindre contrainte des mesures sanitaires. S'agissant des deux évaluations de CLS, toutes les interviews ont dû être réalisées au moyen d'appels en visio ou téléphoniques. Concernant l'ORU, l'équipe

a été renforcée dès les mois de mars et avril, avec la présence de deux médecins urgentistes mis à disposition pour 0,2 ETP, de leur établissement (CHU et CHRO), ce qui a permis à l'équipe de l'ORS et du GRADeS d'amorcer les relations partenariales avec les 27 SAU, les 6 Samu et 23 Smur.

S'agissant des travaux confiés, les sujets traités ont été très variés, étudiant des problématiques d'offre de soins, de prises en charge médico-sociales, décrivant des territoires, ou encore s'attachant à des publics spécifiques. Aussi, l'ARS nous a confié les évaluations des 6 maisons des adolescents de la région pour mesurer leur conformité au regard du cahier des charges national, la réalisation d'un diagnostic régional sur la santé et l'environnement, un état des lieux sur les Ssiad et les Saad avec le Conseil départemental du Loiret.

Une nouveauté pour l'ORS cette année aura été la réalisation d'un diagnostic sur les besoins en géronto-psychiatrie sur le Loir-et-Cher. Cette étude aura été une première tant par rapport au commanditaire (CH de Blois) que sur le sujet. En effet, si l'ORS Centre-Val de Loire s'est très investi sur la thématique de la santé mentale, pour autant, le volet spécifique des personnes vieillissantes ne nous a encore jamais été proposé.

Pour poursuivre sur cette thématique de la santé mentale, l'ORS avec les ORS Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est et Nouvelle-Aquitaine a obtenu un appel à projet sur la souffrance au travail auprès de la Dares et de la Drees. L'ORS CVdL s'est vu confier la coordination du volet qualitatif et la réalisation des interviews auprès d'hommes et de femmes en souffrance au travail.

Enfin, l'équipe est fière d'avoir reçu les félicitations de l'ONS (Observatoire national du Suicide) et de la Drees lors de la restitution de l'étude sur les jeunes suicidaires et suicidants. À l'issue de ce travail, Christian Baudelot, sociologue et membre expert de l'ONS avec la Drees ont souhaité que cette recherche soit connue par le plus grand nombre. Aussi, ils nous ont chargé d'en écrire un livre. Sa parution dans les librairies est prévue pour le 12 mai 2022 et en vente dès à présent sur le site de l'EHESP !

Parmi les travaux importants que ce soit en termes de temps consacrés pour sa réalisation, de son intérêt, ou encore pour ses relations partenariales, l'animation et le portage de la plateforme sociale reste une mission pour laquelle l'équipe est très investie depuis 2007, date de l'obtention de l'appel d'offre. Depuis, le site internet créé en interne s'est enrichi dans ses fonctions, notamment au niveau du SIG, au niveau des données compilées, sans oublier la publication annuelle d'Oscard. Témoin de tout son intérêt, le nombre de visites du site par an dépasse les 1 000 connexions, sans aucune communication sur son existence.

Un point non négligeable dans nos activités est tout ce qui relève de la sécurité de nos données informatiques que ce soit au niveau de la mise en conformité avec le RGPD ou des maintenances de nos « outils » comme nos sites internet, nos serveurs mails, nos serveurs de sauvegarde... une attention quotidienne est nécessaire pour nous assurer que personne ne puisse hacker nos systèmes.

Les liens avec notre fédération nationale des ORS sont forts et toute l'équipe y consacre du temps. Quasiment tous les collaborateurs participent à des groupes de travail. On peut citer les groupes Environnement, Evaluation d'impact en santé, SNDS, DPD, séminaire inter-ORS, démarche qualité... sans oublier le poste de vice-présidence à la Fnors.

Parmi les autres travaux, sans être exhaustif, l'ORS a une nouvelle fois exploité les rapports d'activité des Csapa et des Caarud, les certificats de santé du 8^{ème} jour, les rapports des commissions droits des usagers des 105 établissements de la région, les quinzaines des maladies à caractère professionnel.

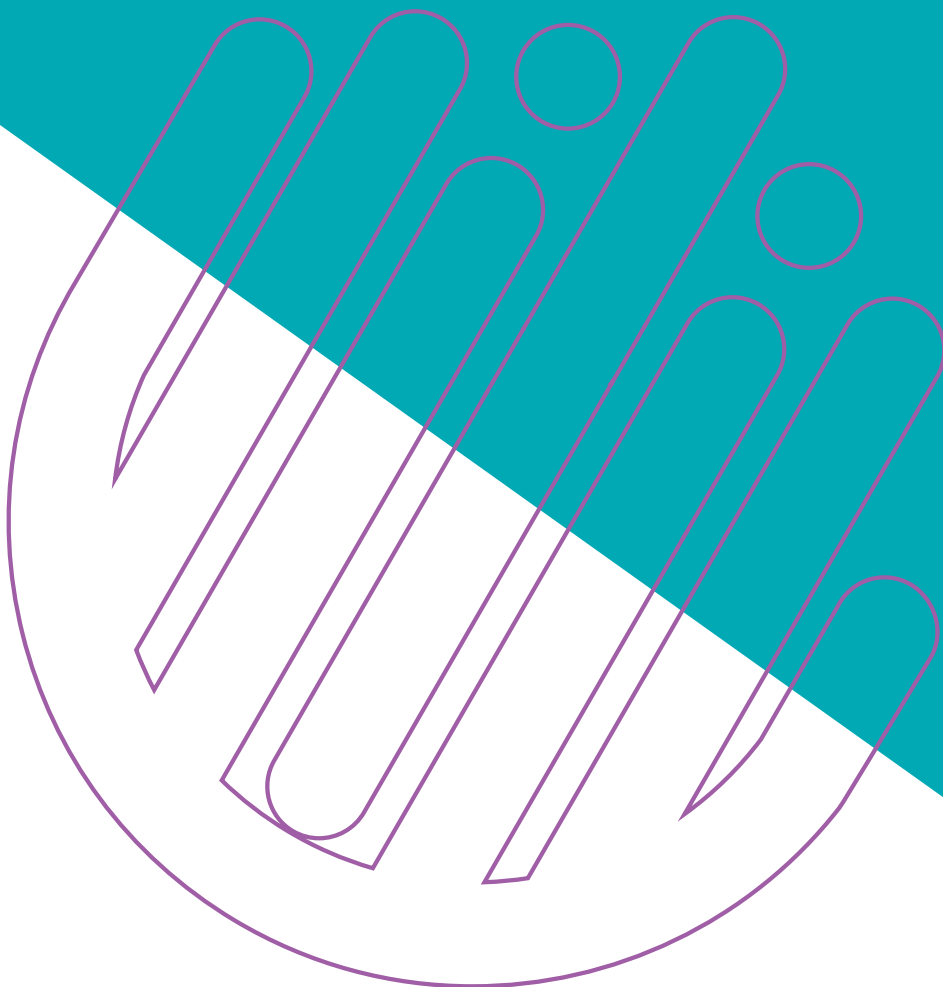
Enfin, il faut souligner les collaborations entre ORS notamment ceux de la Bourgogne-Franche-Comté et de la Bretagne avec lesquels une convention de partenariat a été signée en 2020 et des collaborations avec d'autres ORS, le plus souvent, sur les aspects SIG.

Au-delà de toutes ces études, l'équipe apporte également son expertise lors d'instances régionales, groupes de travail, demandes d'expertise, communications externes, cours ou investissement dans des instances telles que le bureau de Lig'Air ou encore la présidence à la commission spécialisée prévention de la CRSA (conférence régionale de santé et de l'autonomie). Pour l'ensemble de ses représentations, il est important de rappeler que le plus souvent, l'ORS ne perçoit pas d'indemnisation, qu'ils sont donc pris sur les fonds propres de l'association.

Les activités de l'équipe en 2021	%
Gestion interne	23,1
DLS et évaluations CLS : Agglopolys, PETR, Pays de Dreux, Loches Sud Touraine, Valençay	11,0
Observatoire régional des urgences	11,0
Evaluation des 6 maisons des adolescents	7,0
Diagnostic régional santé environnement	6,1
SAAD-SSIAD	5,5
Mesure des besoins en géronto-psychiatrie dans le Loir-et-Cher	5,5
Maintenance informatique	4,3
Plateforme d'observation sociale	4,1
Fnors : vice-présidence du conseil d'administration	2,5
Exploitation des rapports d'activité des CSAPA-CAARUD et appui au recueil	2,0
Dares Drees Fnors : AAP Souffrance au travail	2,0
Déficients sensoriels	1,8
Séminaire inter-ORS (préparation/organisation et animation)	1,7
RGPD ORS Centre-Val de Loire	1,2
Diagnostic infra régional sur les besoins en Education thérapeutique des patients	1,2
Les chiffres clés des CLS en fin de contrat	1,1
Quinzaine des maladies à caractère professionnel	1,0
Communications externes	1,0
Lecture doc./Formation/Colloques	0,9
Groupe Fnors (Environnement, SNDS, EIS et démarche qualité)	0,8
ONS Drees : AAP suicide jeunes	0,6
Conseil technique, méthodologique	0,6
Rapport de la commission spécialisée Droits des usagers	0,6
Mutualisation expertise carto inter-ORS (Bretagne-BFC-CVDL)	0,5
ANCreai Fnors : dépistage Cancers PH	0,5
CS8 (exploitation régionale des certificats de santé du 8e jour)	0,4
Développement du SIG (système d'information géographique)	0,4
Soutien au développement d'un SIG aux ORS G-E et BFC	0,4
Accompagnement à l'exploitation des données SIAO Loiret	0,2
Co-direction d'une thèse de médecine de santé publique	0,2
Mesure des délais d'attente dans les CMP	0,2
PRAPS	0,2
CRSA	0,2
Membre de Lig'Air	0,2
Typologie des territoires d'étude (Fnors/Onaps)	0,1



1. Observatoire de la santé







Diagnostiques locaux de santé, évaluations des contrats locaux de santé et chiffres-clés

Diagnostiques locaux de santé (DLS)

Afin d'assurer la régionalisation des politiques de santé, l'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire accompagne par le biais des Contrats locaux de santé (CLS), les collectivités territoriales qui souhaitent mettre en place une dynamique de santé locale reposant sur des actions de promotion/prévention de la santé et d'accompagnement médico-social. Dans le but d'orienter les choix stratégiques et d'apporter une base de connaissance à l'élaboration des CLS, des diagnostics territoriaux, mettant en évidence la situation démographique, sociale, médico-sociale et sanitaire des territoires doivent être réalisés.

La réalisation de plusieurs diagnostics locaux a, à cet effet, été confiée à l'ORS Centre-Val de Loire par l'Agence régionale de santé. En 2021, les territoires concernés sont les suivants : la communauté d'agglomération de Blois Agglopolys, le PETR Centre-Cher et la communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

Les diagnostics locaux de santé réalisés par l'ORS Centre-Val de Loire sont caractérisés par 2 principales phases : en premier lieu, une phase quantitative qui consiste au recueil, au traitement et à l'analyse statistique des données ; et en second lieu, une phase qualitative qui permet d'enrichir et d'affiner certaines informations issues de données chiffrées.

Des analyses quantitatives avaient été menées sur le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Centre-Cher en 2020. En 2021, le travail s'est poursuivi à travers l'organisation et la réalisation de focus groups auprès des élus, des professionnels de santé, des acteurs du territoire. S'agissant des deux autres territoires (Agglopolys et Dreux), c'est l'ensemble des différentes phases de travail qui ont été menées dans l'année 2021.

Les diagnostics locaux de santé se structurent autour de six grands thèmes :

- Données générales (situation spatiale et démographique, population précaire : minimas sociaux et soins, formation et ressources de la population, environnement),
- État de santé de la population locale (données de mortalité et de morbidité) ainsi que sur la santé de la mère et de l'enfant, la santé mentale, les maladies chroniques et le vieillissement de la

population,

- Comportements et conduites à risque (addictions, vie affective et sexuelle, violence routière, nutrition),
- Offre de soins (médecins généralistes et spécialistes libéraux, autres professionnels de santé libéraux, offre hospitalière, offre et recours aux soins, accessibilité potentielle localisée).

Différentes sources d'informations sont mobilisées et utilisées :

- des indicateurs quantitatifs issus des principaux systèmes d'informations (données démographiques et sociales issues des différents recensements de population de l'Insee et également d'autres systèmes d'informations tels que les données CAF, MSA, pôle emploi, CNAM...

Des données sanitaires au travers des systèmes d'informations de l'Inserm CépiDc (mortalité), du régime général d'assurance maladie, du régime agricole et du régime des indépendants (affections de longue durée), du programme de médicalisation des systèmes d'informations (PMSI) pour les séjours hospitaliers, du fichier Adéli pour l'offre en matière de professionnels de santé...

Afin d'enrichir l'observation sur certaines thématiques, d'autres producteurs de données sont sollicités (PMI et Inspection académique pour les données sur la santé de la mère et de l'enfant, Conseil départementaux, Carsat Centre-Val de Loire, etc.).

Les données provenant de systèmes d'informations nationaux ou régionaux sont privilégiées afin de permettre une comparaison entre le territoire d'étude et les territoires de référence (département, région, France hexagonale). Chaque fois que cela est possible, une cartographie est présentée afin d'illustrer les indicateurs. Par défaut, des tableaux ou diagrammes sont présentés associés à un commentaire afin de faciliter la lecture et l'appropriation des données.

- le recensement des acteurs et actions de prévention réalisées sur les territoires au cours des trois dernières années, au regard des thématiques de santé étudiées dans le cadre du diagnostic. Les acteurs de prévention sont contactés par téléphone ou par mail afin de les solliciter sur les actions de santé mises en place localement. Un descriptif des actions et de la

structure est demandé. Cette étape présente l'avantage de pouvoir identifier les points forts ou les faiblesses du territoire en matière de prévention. De plus, dans le cadre de la réalisation du futur contrat local de santé et en fonction des thématiques identifiées comme prioritaires au regard du diagnostic, ce recensement pointe les pistes et leviers d'actions disponibles localement.

- l'entretien des personnes ressources du territoire lors des groupes «thématiques ou populationnels». Afin d'explorer des thématiques qui ne sont pas abordées dans les données quantitatives et d'affiner certaines informations issues des données chiffrées, des entretiens avec les professionnels du territoire sont réalisés. Cela présente l'avantage de faire émerger des problématiques spécifiques au territoire, du fait de sa configuration géographique, de l'organisation des ressources, du profil et de l'histoire de la population, et de prendre en compte les réponses qui y sont apportées (associations, acteurs et actions de prévention, réseaux locaux...). Le recueil des données qualitatives est fonction de l'expérience, du vécu et aussi des représentations des acteurs du territoire et professionnels rencontrés. Différentes approches sont possibles. Cependant, en concertation avec les acteurs et élus locaux, l'approche par thématique a généralement été préférée (« Santé mentale », « Santé de la famille et de l'enfant », « Maladies chroniques/Autonomie », « Conduites à risque ». Des réunions spécifiques ont également été organisées pour les élus. Ces entretiens se sont déroulés de manière collective. D'une durée moyenne d'1h30 à 2h, les entretiens ont abordé la vision du partenariat et du travail entre professionnels, les problématiques de santé et d'accès aux soins de la population qu'ils accueillent ou prennent en charge, leur connaissance des actions de prévention réalisées localement, leurs besoins et attentes...
- l'entretien des habitants. Des micros-trottoirs ont été organisés avec les habitants du territoire dans différents lieux (rues, marchés, sorties d'écoles, pharmacies, manifestations diverses sur le territoire, etc.) afin de rencontrer et d'échanger avec le plus grand nombre de personnes. Cette méthodologie de recueil permet une certaine diversité de profils des interviewés, tant en âge, sexe, origine socioculturel, urbain, périurbain,

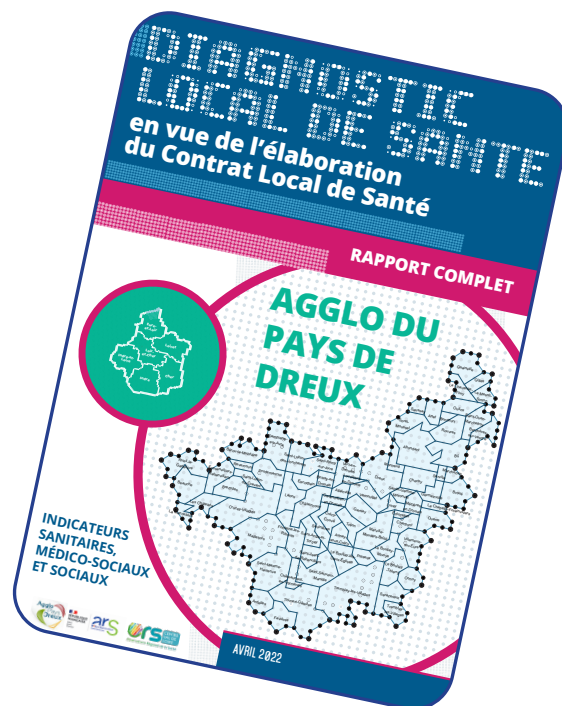
rural, etc. Ainsi, lors de ces micros-trottoirs, sont abordés les problématiques en matière d'accès aux soins de ces habitants, leur connaissance des acteurs et des dispositifs de prévention présents sur le territoire, leurs besoins et attentes...

Évaluation des contrats locaux de santé (2^{ème}-3^{ème} génération)

Le contrat local de santé a été introduit par la loi Hôpital, patients, santé et territoires. Il est l'instrument de la consolidation du partenariat local sur les questions de santé sans ses différentes composantes : soin, prévention, médico-social. Il vise un objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Les différentes parties prenantes du CLS s'engagent sur des actions coordonnées à mettre en œuvre, à des coopérations, à des moyens à mettre à disposition, à un suivi et à une évaluation des résultats attendus.

Les premiers contrats locaux de santé (CLS) en région Centre-Val de Loire ont été signés en 2012. À ce jour une vingtaine de CLS ont été signés et d'autres sont en cours d'élaboration concernant aussi bien des Pays, des communautés de communes, des agglomérations, des villes. Certains territoires sont d'ores et déjà entrés dans la deuxième, troisième voire quatrième génération de CLS (Bourges, Châteauroux Métropole, métropole orléanaise, etc.).

En 2018, l'Agence régionale de la santé a mandaté l'Observatoire régional de la santé afin d'évaluer le contrat local de santé d'Orléans (CLS), l'évaluation concernant spécifiquement les contrats locaux de santé de 2^{ème} ou 3^{ème} génération. L'enjeu de l'évaluation est d'interroger le dispositif du contrat local de santé en cours afin d'apprécier s'il est moteur et fédérateur. Deux évaluations ont été menées en 2021, celle du Pays de Valençay et du Pays Loches Sud Touraine. Les restitutions pour de ces deux évaluations ont été présentées aux acteurs locaux et les délégations de l'ARS en janvier 2022.



Chinon : une population vieillissante et une offre de soins fragile

Publié le 27/10/2021 à 06:25 | Mis à jour le 27/10/2021 à 10:07

Le contrat local de santé signé hier à Chinon doit répondre au vieillissement de la population et à une offre de soins jugée fragile sur le territoire.

En 2024, quelle offre de santé dans le Chinonais ? Voilà l'objet de la signature du contrat local de santé entre le Pays du Chinonais ⁽¹⁾, à l'initiative, et ses nombreux partenaires : Département, Région, Agence régionale de santé (ARS)... Ce contrat doit permettre dans les trois prochaines années de prévenir la perte d'autonomie, de lutter contre la désertification médicale ou encore de favoriser l'accès aux droits et à la prévention. Si ce contrat n'a pas d'enveloppe financière propre (2), il fixe un cap. « La santé doit être au cœur de chaque décision politique, les acteurs doivent travailler ensemble et s'inscrire dans une logique de complémentarité », résume Gilles Mortier, président du Pays du Chinonais. Ceci pour « réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins ». Les axes et futures actions des partenaires s'appuient sur un diagnostic de l'observatoire régional de la santé réalisé en 2014, actualisé pour ce second contrat.

Une population qui vieillit

Premier constat, la population est vieillissante : près de 13 % de la population a plus de 75 ans. Le taux est plus important que celui du département (10,4 %) ou de la région (10,7 %). Il est noté que 45,9 % des habitants ont moins de 45 ans (contre plus de 50 % pour les deux autres territoires).

Surmortalité

Autre enseignement à retenir : le Chinonais souffre d'une surmortalité générale (876.5 décès pour 100.000 habitants contre 867 en région et 801.8 en Indre-et-Loire). Même constat pour les décès prématurés (avant 65 ans) où l'on estime que 40 % de ces morts (142 par an) pourraient être évités par des changements de comportements individuels et la prévention (tabac, alcool, maladies sexuellement transmissibles, cancers...).

Offre de soins fragiles

Avec 181 professionnels de santé libéraux (médecins, infirmiers, kinés, dentistes, etc.) « la densité reste faible » mais proche de la moyenne régionale. La pyramide des âges des médecins généralistes inquiète : 35 % d'entre eux ont plus de 60 ans, contre 25 % pour le département (54 % des médecins du territoire ont plus de 55 ans). Motif d'espoir : l'action depuis dix ans des professionnels de santé et élus pour tenter d'attirer de nouveaux praticiens, notamment grâce aux maisons de santé.

Bien doté en équipements

Le Chinonais n'a pas à rougir de ses équipements de santé. Il compte deux hôpitaux, Chinon (126 lits en 2019) et Sainte-Maure-de-Touraine (14 lits), une clinique privée à Saint-Benoît-la-Forêt (51 lits) et des maisons de santé.

⁽¹⁾ Le Pays du Chinonais regroupe les communautés de communes de Chinon et de Sainte-Maure-de-Touraine, soit près de 50.000 habitants. (2) Le poste de chargée de mission du contrat local de santé est cofinancé par l'ARS, la Région et le Pays du Chinonais.

Chiffres clés CLS

Depuis 2008, l'Observatoire régional de santé est sollicité par l'Agence régionale de santé (et anciennement la Drass) pour la réalisation de diagnostics préalables à la mise en place de contrats locaux de santé. Ces diagnostics sont des outils permettant de décrire le plus finement possible la population qui réside sur ces territoires. Par la mise en lumière d'indicateurs sociaux, environnementaux, sanitaires et reflétant les habitudes de vie, les comportements de la population de ces territoires, ces diagnostics permettent aux acteurs locaux de dépasser les seules difficultés relatives à la démographie des professionnels de santé et ainsi par le choix d'un programme d'actions, contribuer à la réduction des inégalités de santé.

L'idée de ce projet part du constat que l'ORS Centre-Val de Loire est régulièrement sollicité par les animatrices/animateurs des contrats locaux de santé pour la mise à jour d'indicateurs en préalable à la reconduction de leur CLS. Il apparaît donc pertinent de produire des documents synthétiques indiquant les chiffres clés pouvant décrire les déterminants de la santé. Ces documents synthétiques ont été conçus pour servir de support aux animatrices des CLS afin de relancer la dynamique CLS à la fin d'un contrat, pour mobiliser les élus/professionnels (notamment pour ceux intégrant nouvellement la démarche) sur les questions de prévention/promotion de la santé et les inciter à intégrer les déterminants de la santé, la dimension Santé dans l'ensemble des politiques publiques.

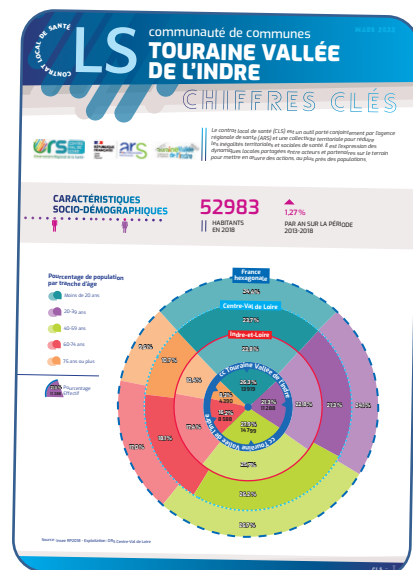
Ainsi, l'ORS a proposé à l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire de produire chaque année, dans un même temps de conception, des documents synthétiques présentant les chiffres clés des CLS dont la fin du contrat est effective dans l'année.

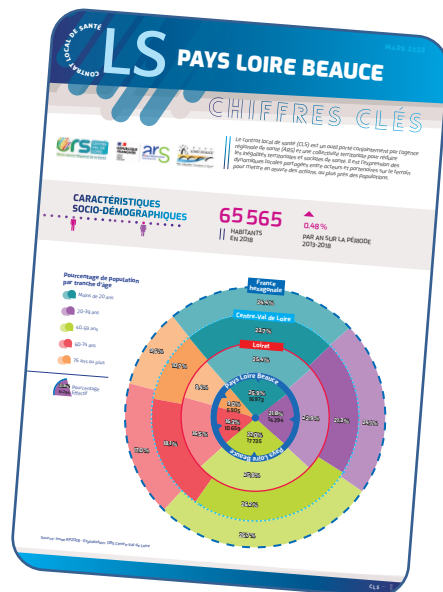
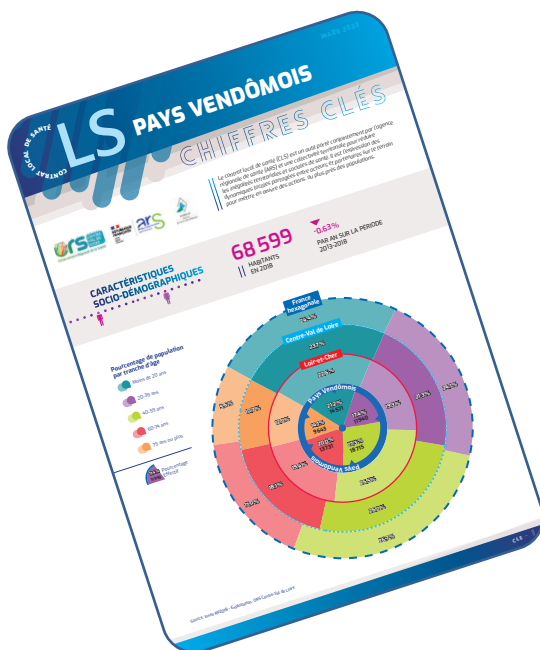
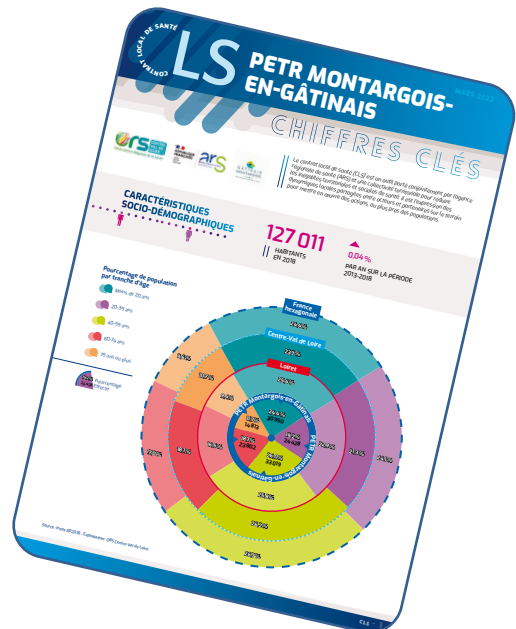
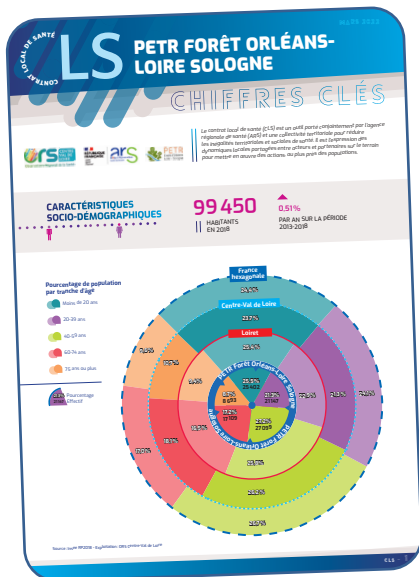
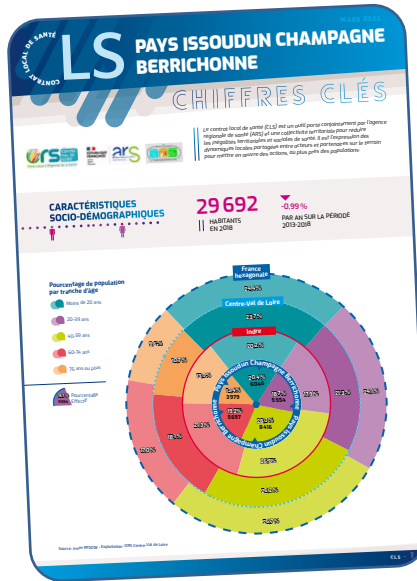
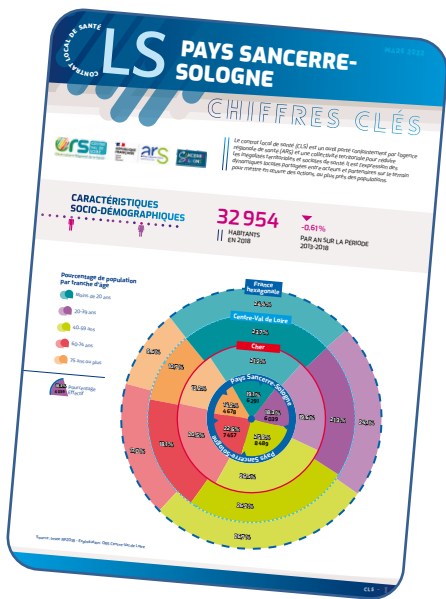
Pour s'assurer des besoins des animateurs-trices de CLS quant aux données de cadrage nécessaires pour la reconduction de leurs CLS, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des animateurs-trices de la région ainsi qu'aux 6 DDARS. À la lecture des besoins exprimés par questionnaire, l'ORS a organisé une demi-journée de concertation avec toutes les animatrices, les 6 DDARS ainsi que les référents au niveau du siège de l'ARS. Les indicateurs ont été définis conjointement avec les animateurs/animateurs des CLS et validés par l'ARS.

Ces documents de 10 pages se composent :

- d'indicateurs sociodémographiques : structure de la population, données fiscales, de prestations sociales, niveau de diplôme,
- d'indicateurs d'environnement : qualité de l'air, ancienneté du bâti, résidence principale suroccupée, déplacement domicile/travail, teneurs en nitrates et en pesticides dans les eaux distribuées
- d'indicateurs de mortalité : principales causes de mortalité et situation du territoire par rapport au niveau nationale
- d'indicateurs de morbidité : principales causes de nouvelles admissions en affection de longue durée et comparaison à la moyenne nationale
- d'indicateurs de recours aux médecins généralistes
- d'indicateurs de prévention : participation au dépistage organisé de cancer du sein, du cancer colorectal, col de l'utérus,
- d'indicateurs d'offre de soins : accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes, aux sages-femmes, aux masseurs-kinésithérapeutes et aux infirmiers.

Il est convenu dorénavant chaque année que l'ARS communique les territoires concernés avec le référencement de toutes les communes à l'ORS en tout début d'année au plus tard et que l'ORS remette toutes les synthèses au début du premier quadrimestre au plus tard. 5 premières synthèses ont été élaborées en 2021.





Évaluation des maisons des adolescents (MDA) de la région Centre-Val de Loire

Contexte de l'étude :

La création des maisons des adolescents dans le Centre-Val de Loire a été réalisée entre 2007 et 2014. Après 5 à 10 années d'existence, l'Agence régionale de santé, qui finance et pilote ce dispositif, a souhaité disposer d'une photographie régionale du fonctionnement des six MDA, de leurs organisations, des prestations offertes, de leur positionnement dans les territoires et de leur collaboration avec l'ensemble des acteurs. L'Observatoire régional de la santé (ORS) a été sollicité pour réaliser cette évaluation.

Objectif de l'étude :

L'évaluation a pour objectif de décrire l'organisation et le fonctionnement des MDA, d'en appréhender l'hétérogénéité et leurs points communs, en relation avec les spécificités des besoins sur les territoires. Il s'agit aussi de s'assurer qu'elles remplissent toutes les missions attendues dans le cahier des charges national des MDA de 2016, et de pouvoir identifier des pratiques professionnelles potentiellement transposables.

Un comité de pilotage a été créé, associant l'Agence régionale de santé, l'Observatoire régional de la santé (ORS) et les 6 MDA. Il s'est réuni deux fois : une fois au début de l'évaluation, en décembre 2020, pour présenter les objectifs, les méthodes et mettre en place les outils de recueil d'informations, et une deuxième fois en janvier 2022 pour une première présentation des résultats de cette évaluation.

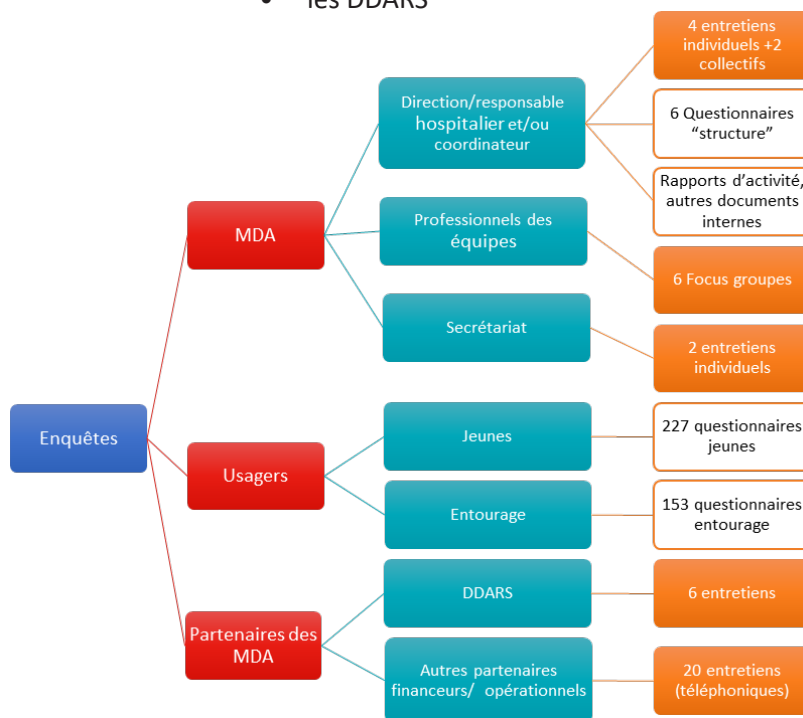
Méthodologie :

Pour mener cette évaluation, différents outils de recueil d'information ont été mis en place :

- un questionnaire « structure » adressé à chaque MDA, permettant d'avoir une photographie de leurs organisations (horaires d'ouverture, équipe professionnelle en place, couverture sur le territoire (annexes, aller-vers...)), les prestations proposées, les publics accueillis (sexe et âge des jeunes, origine géographique des jeunes), leurs financements, et un ensemble

de données d'activité (nombre de personnes vues, nombre d'entretiens, nombre d'actions collectives auprès des jeunes/des familles/des professionnels) pour l'année 2020. Ces données ont parfois été complétées par des rapports d'activité des MDA transmis à l'ORS.

- un questionnaire « jeunes » et un questionnaire « famille/entourage », remis en main propre par la MDA lors de l'accueil des jeunes et des familles, ou par un lien internet/QR code à disposition dans les locaux, permettant le remplissage dématérialisé du questionnaire. 380 questionnaires ont ainsi été collectés.
- des entretiens individuels et focus groupes. 40 entretiens ou focus groupes ont été réalisés sur l'ensemble de la région. Ces entretiens ont concerné trois « types » d'acteurs dans chaque département :
 - les professionnels des MDA, ainsi que leurs directeurs et/ou coordinateurs
 - les structures, dispositifs partenaires de la MDA, financeurs ou partenaires opérationnels
 - les DDARS



La synthèse régionale a été remise à l'ARS en mars 2022 et les synthèses départementales sont en cours de finalisation.



Mise à jour du diagnostic régional santé environnement

Issu de la réalisation d'un diagnostic territorial de santé environnement mené par l'ORS en 2015 et d'un travail élaboré en 2015-2017 par la Dreal, l'ARS, le Conseil régional et différents partenaires locaux, un 3e plan régional santé-environnement a été conçu pour la période 2017-2020. Parmi les 34 actions de ce plan définies pour la région Centre-Val de Loire, l'action 28 spécifie la nécessité de mener des études de multi-exposition. L'ARS CVdL doit assurer le pilotage de ce travail et les partenaires associés identifiés sont la Dreal-SRCT, des collectivités territoriales, France Nature Environnement et l'ORS CVdL.

Dans le même temps, le quatrième Plan National Santé Environnement « Mon environnement, ma santé » (PNSE4) est en cours d'élaboration. Ce PNSE4 devait être présenté en fin d'année 2020 mais sa parution est arrivée avec plusieurs mois de retard, en fin d'année 2021. Pour autant, quatre axes ont été identifiés en amont de sa parution :

- Mieux connaître les expositions et les effets de l'environnement sur la santé des populations,
- Informer, communiquer et former les professionnels et les citoyens,
- Réduire les expositions environnementales affectant notre santé,
- Démultiplier les actions concrètes menées dans les territoires.

C'est dans ce contexte et en prévision de la rédaction du PRSE de 4^{ème} génération, qu'il a été demandé à l'ORS CVdL la réalisation d'une étude :

- mettant à jour des données illustrant les disparités environnementales de la région,
- mettant en lumière des zones géographiques concentrant des multi-expositions environnementales.

Les productions issues de ces travaux doivent être synthétiques, facilement appropriées par tous.

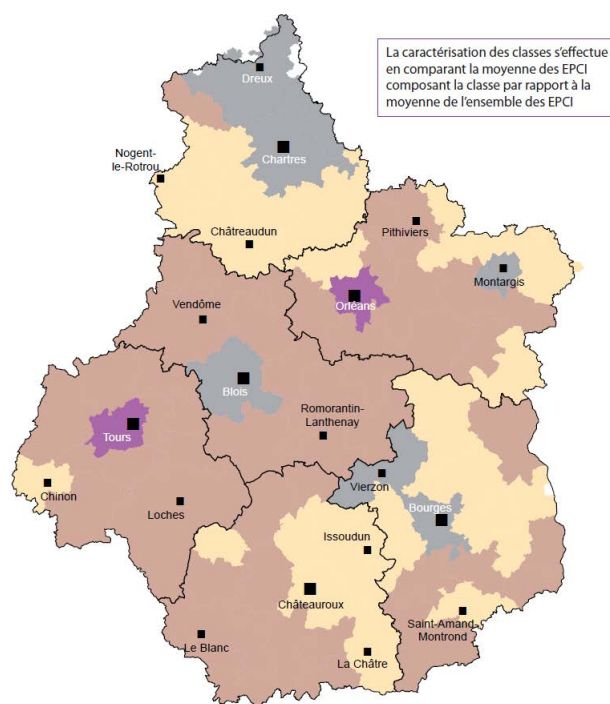
Afin de suivre la réalisation du diagnostic, un comité de pilotage a été créé, composé de l'ARS, la DREAL, France nature environnement et des collectivités territoriales (Conseil régional, CLS Pays Loire Touraine, CLS Cœur de Beauce, Châteauroux Métropole, Orléans Métropole).

En 2021, l'ORS a travaillé à la mise à jour du diagnostic régional santé environnement. L'actualisation du précédent diagnostic a porté sur les indicateurs pour lesquels les mises à jour étaient pertinentes et dont les données étaient accessibles dans le calendrier imparti.

Le diagnostic se structure autour de quatre grandes parties :

- Un contexte régional (sociodémographique, caractéristiques agricoles, industrielles, transports)
- Des chapitres thématiques :
 - l'air (extérieur, intérieur)
 - l'habitat
 - les sols
 - l'eau
 - le changement climatique
 - le cadre de vie (l'aménagement, l'occupation du sol)
 - le bruit
 - la faune/la flore à risques sanitaires et zoonoses
 - l'alimentation
 - les pesticides/les produits chimiques
 - les 1 000 premiers jours de vie
- Un chapitre sur les pathologies (multifactorielles et celles liées à un agent unique)
- L'étude des disparités environnementales de santé à partir d'indices de disparités environnementales et la réalisation d'une typologie. L'étude des disparités environnementales des territoires a été élaborée pour mettre en lumière les inégalités environnementales, notamment les territoires exposés à de multi-expositions. Cette étude a été conçue à l'échelle des EPCI à travers la création de 3 indices de disparités environnementales : eau, air et habitat. Une analyse multifactorielle des territoires selon leurs caractéristiques environnementales complète l'analyse.

Typologie environnement



Typologie environnementale

- A** Une moins bonne qualité des sols. Davantage de résidences principales suroccupées. Des indicateurs de qualité de l'air moins favorables. Des teneurs moyennes en nitrates dans l'eau plus élevées. Une présence plus importante d'ICPE. Moins de logements anciens.
- B** Une présence plus importante d'ICPE, une moins bonne qualité des sols, davantage de résidences principales suroccupées mais moins de logements anciens. Des indicateurs de qualité de l'air plus dégradés que sur le reste du territoire régional.
- C** Teneurs moyennes en nitrates et pesticides dans les eaux plus élevées.
- D** Des teneurs en nitrates et pesticides plus faibles. Une meilleure qualité de l'air et des sols. Moins de résidences principales suroccupées. Présence moindre d'établissements ICPE.

Pour cette nouvelle version du diagnostic santé environnement, des synthèses thématiques ont été élaborées pour faciliter la compréhension des enjeux en santé environnement par les élus et les citoyens. Ces synthèses ont été produites à l'issue d'une analyse complète des indicateurs recueillis et exploités.

État des lieux des prestations des Saad et des Ssiad dans le Loiret

La question du libre choix de son lieu de vie reste au cœur des problématiques de la politique du vieillissement et du handicap. Cette préoccupation nationale est d'ailleurs largement reprise et défendue dans le Projet régional de santé (PRS) et le Schéma départemental de cohésion sociale. Les services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et les services d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) constituent dans ce cadre des maillons indispensables dans le parcours de vie des personnes en perte d'autonomie désirant vivre à domicile.

Des problématiques multidimensionnelles portant notamment sur l'adaptation de l'offre, les tensions budgétaires, la gouvernance, la coordination entre les acteurs du domicile, la qualité et la sécurité des soins et des accompagnements sont relayées de façon récurrente par les SSIAD et les SAAD auprès des services, sans que les indicateurs disponibles sur le plan départemental ne permettent de disposer d'une analyse globale.

Dans une volonté commune d'améliorer les parcours de vie des personnes en perte d'autonomie résidant à domicile, l'Agence régionale de santé et le Conseil départemental du Loiret ont souhaité disposer conjointement d'un état des lieux des prestations réalisées par les Ssiad et les Saad de l'ensemble du territoire. Pour ce faire, deux enquêtes ont été menées en parallèle avec des temps de travail commun. L'étude porte sur :

- Un état des lieux des prestations des SSIAD dans le Loiret permettant notamment :
 - d'appréhender le fonctionnement, l'offre et le positionnement dans la filière de soins,
 - de vérifier l'adéquation des ressources aux missions,
 - de mesurer la qualité et la sécurité des soins,
 - d'identifier les problématiques existantes (coûts IDEL, recrutement, besoins non couverts, ruptures de prise en charge ; zones du territoire non couvertes...) et les leviers ou opportunités à saisir
- Un état des lieux des prestations des SAAD dans le Loiret permettant notamment :
 - d'appréhender le fonctionnement, l'offre et le positionnement dans le département,

- de mesurer la qualité et la sécurité des accompagnements,
- d'identifier les problématiques existantes (besoins non couverts, ruptures de prise en charge ; zones du territoire non couvertes...) et les leviers ou opportunités à saisir.

L'étude quantitative a été menée d'octobre 2020 à février 2021. Elle a fait l'objet de deux enquêtes en ligne : un état des lieux de l'activité des SAAD et un sur l'activité des SSIAD.

Préalablement, des entretiens exploratoires ont été menés auprès de 5 acteurs pour mieux se rendre compte des besoins et problématiques (URIOPSS, URPS Infirmiers, France Asso Santé, SPASAD Beauce Val Service Patay, SAAD Abrapa) et ainsi permettre d'élaborer les questionnaires. L'ORS s'est également appuyé d'un travail mené par l'ARS.

Une passation de questionnaire a été réalisée pour tester la compréhension du questionnaire et les modalités de réponse (auprès d'un SSIAD et d'un SAAD).

Au total, ce sont 110 SAAD et 17 SSIAD interrogés. 32 SAAD ont répondu à l'enquête mais leurs fédérations comprenant des structures et antennes locales, les réponses représentent finalement celles de 56 SAAD, soit un taux de retour de 51 % de l'ensemble des services. Tous les SSIAD ont quant à eux, répondu à l'enquête.

Dans la continuité de l'analyse quantitative, une étude qualitative a été conduite en mars-avril 2021 avec pour objectif d'enrichir l'approche quantitative en s'approchant au plus près du vécu des acteurs sur le terrain. Une grille d'entretien a été élaborée permettant de préciser la nature des interventions des services, leurs modalités concrètes d'organisation, les défis qu'ils rencontrent, d'interroger les multiples dimensions des relations partenariales nouées sur le terrain et d'identifier les freins, les leviers, les perspectives d'amélioration relevés par les acteurs eux-mêmes.

Les focus groups initialement prévus ont été remplacés par des entretiens individuels en visio ou par téléphone du fait de la crise sanitaire. Les entretiens se sont réalisés de façon semi-directive et ont été anonymisés. Ils ont également été intégralement retranscrits et analysés.

Au total, 26 professionnels ont été interrogés : des dirigeants/responsables de services SAAD/SSIAD/SPASAD :

- Des professionnels de terrain des services SAAD/SSIAD
- D'autres professionnels impliqués dans les parcours des publics pris en charge à domicile (infirmiers libéraux, HAD, centres hospitaliers, PTA, CLIC, EHPAD, résidence sénior).



Diagnostic préalable à la création d'une activité de psycho-gériatrie dans le Loir-et-Cher

Contexte

Dans le cadre du projet territorial en santé mentale en cours d'élaboration dans le Loir-et-Cher, les travaux produits mettent en évidence un maillon manquant dans la prise en charge des personnes âgées présentant des troubles psychiques, psychiatriques ou des pathologies démentielles. Plusieurs problématiques en ressortent : un défaut de repérage précoce et de diagnostic de ces pathologies entraînant des difficultés d'accès aux soins pour cette population, l'absence de filière psycho-gériatrique organisée, ainsi qu'un manque de médecin coordonnateur ou de compétences psychiatriques spécifiques nécessaires à la prise en charge de la crise psychiatrique en Ehpad.

Face à ces constats, le centre hospitalier (CH) de Blois souhaitait créer une activité de psycho-gériatrie spécifique à la prise en charge de ces personnes vieillissantes présentant des troubles psychiques, psychiatriques ou de démences s'ajoutant à des troubles somatiques. Afin de répondre au mieux aux besoins sur le département du Loir-et-Cher, le CH de Blois a sollicité l'Observatoire régional de santé (ORS) pour compléter le premier diagnostic global sur la santé mentale établi dans le cadre du futur projet territorial de santé mentale.

Objectifs

Le diagnostic réalisé par l'ORS devait permettre de :

- Définir les besoins de santé publique spécifiques à la psycho-gériatrie dans le Loir-et-Cher ;
- Identifier les attentes en matière de lieux de vie des personnes ayant des troubles psychiatriques et présentant des signes de vieillissement ;
- Déterminer les freins et les leviers à la mise en place du projet du CH de Blois.

Méthodologie

Pour mener ce diagnostic, deux approches ont été menées en parallèle :

- Une approche quantitative :

L'ORS a exploité différents types d'indicateurs au travers de bases de données. In fine, des indicateurs socio-démographiques, de morbidité et de recours aux soins ont été étudiés au niveau départemental et comparés aux niveaux régional et national.

- Une approche qualitative :

Une trentaine d'entretiens semi-directifs ont été menés auprès de professionnels et d'acteurs impliqués dans l'accompagnement et la prise en charge des personnes vieillissantes présentant des troubles psychiques et/ou psychiatriques. Ces entretiens avaient pour objectif d'éclaircir les besoins spécifiques dans le Loir-et-Cher pour prévenir, diagnostiquer, accompagner et prendre en charge la population concernée tout en mettant en exergue les difficultés de prise en charge existantes pour cette population.

Le rapport a été remis au CH de Blois en septembre 2021. Une première restitution des résultats avait pu avoir lieu en juillet 2021. Deux autres restitutions ont eu lieu en décembre 2021 auprès du directoire et du Conseil de surveillance du CH de Blois.





Exploitation des rapports d'activité 2020, et accompagnement des dispositifs médico-sociaux d'addictologie en Centre-Val de Loire

Contexte et objectifs

L'Agence régionale de la santé du Centre-Val de Loire a souhaité disposer d'un bilan actualisé du dispositif médicosocial d'addictologie. Il s'agit des centres de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions (Csapa), menant leurs activités en ambulatoire ou dans le cadre d'un hébergement (centres résidentiels), et des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques (Caarud).

L'ARS a souhaité disposer d'une analyse des rapports d'activités de ces deux dispositifs afin de mettre en lumière toute la diversité des missions de ces structures en région et d'impulser, le cas échéant, le déploiement d'actions ou encore un rééquilibrage au regard des besoins selon les territoires. Au regard de l'exploitation réalisée l'année passée, l'ARS a également souhaité que l'ORS amorce un travail auprès des Csapa et Caarud pour améliorer la collecte des données.

Méthodologie

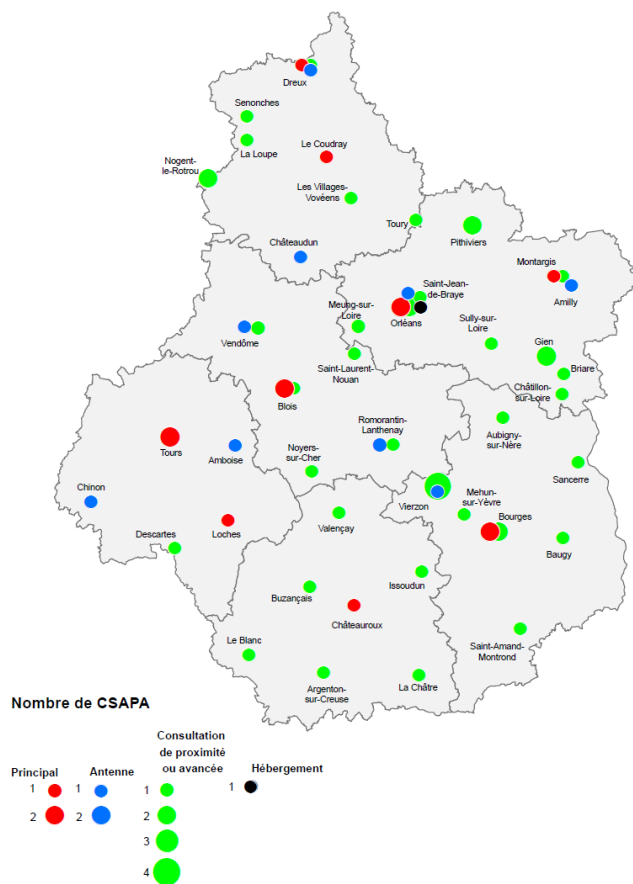
Ce bilan a été réalisé par l'ORS à partir des rapports d'activité des structures médicosociales de lutte contre les conduites addictives. Ces rapports d'activité sont renseignés par les structures à la demande de la Direction générale de la santé (DGS) : chaque dispositif élabore un rapport d'activité depuis un questionnaire dématérialisé.

L'ORS a exploité les données sur deux rapports distincts pour les Csapa et Caarud, permettant de présenter les dispositifs et leur implantation en région en 2020, les professionnels y exerçant, les services et actes réalisés y compris sur des lieux externes (lieux d'exercice de partenaires sociaux et médico-sociaux, CJC, milieu pénitentiaire, rue, squats, milieux festifs...), enfin les profils et consommations des usagers, et les impacts de la crise sanitaire.

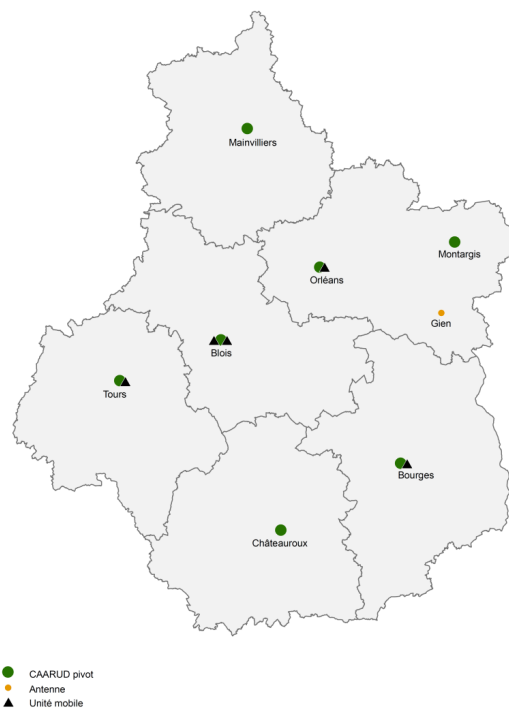
En complémentarité de l'exploitation de ces rapports, un accompagnement des établissements a été réalisé pour améliorer et harmoniser les collectes de données à venir. Plusieurs réunions ont été organisées, afin d'établir des guides de remplissage apportant toutes les définitions et précisions nécessaires à la compréhension des indicateurs. Celles-ci ont également permis d'identifier des activités non valorisées actuellement, et de construire une proposition de recueil d'informations complémentaires qui sera expérimenté par les structures au cours de l'année 2022.



Carte 1. Localisation des Csapa, lieux principaux, antennes, consultations de proximité et avancées en 2020



Cartographie 1 : localisation des Caarud pivots, antennes et unités mobiles, en 2020



Conditions d'emploi et parcours de soins : recherche des singularités hommes femmes face aux souffrances mentales

Contexte et objectifs

En 2019, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) et La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (Dares) ont lancé un appel à recherche afin de mieux comprendre les singularités entre les femmes et les hommes face aux souffrances mentales au travail. A terme, la recherche doit contribuer à l'amélioration de la prévention des souffrances mentales repérées au travail et d'envisager de nouvelles modalités d'actions qui prennent en compte les spécificités femmes-hommes

Méthodes

La Fnors et les ORS de quatre régions (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand-Est, Nouvelle Aquitaine) ont contribué à cette recherche. La partie quantitative de l'étude repose sur les données de l'enquête CT-RPS 2016, appariées aux données de consommations de soins de l'Assurance Maladie via le SNDS. La partie qualitative de l'étude s'appuie quant à elle sur les expériences et le vécu de personnes ayant eu une souffrance psychologique liée au travail, des premières manifestations des difficultés aux comportements et/ou ressources mobilisées face à celles-ci, en analysant les singularités selon le genre.

L'enquête qualitative a été réalisée par entretiens individuels auprès de 15 femmes et 15 hommes, soit 30 personnes au total ayant déclaré une souffrance psychique au travail, dont 10 en région Centre-Val de Loire. Celle-ci a porté sur le public des infirmier.es, aides-soignant.es, et AMP, dans des établissements hospitaliers, des établissements accueillant des personnes en situation de handicap (MAS, FAM...), des personnes âgées (Ehpad), et des établissements de psychiatrie. Ce public a été défini à partir des résultats de l'étude quantitative, et pour limiter l'hétérogénéité des situations professionnelles susceptibles d'expliquer les souffrances mentales, le genre des individus devant pouvoir ressortir de l'analyse.

Recrutement des participants

Le recrutement des soignants participant à l'enquête a été réalisé avec l'appui d'institutions et de professionnels, des CSE et syndicats. Des appels à témoignages ont également été diffusés par le biais d'affichage dans les locaux des établissements des différentes régions, et au sein de groupes de soignants sur le réseau social Facebook. L'analyse qualitative et la rédaction du rapport global sont en cours au printemps 2022. L'ORS Centre-Val de Loire a en charge la coordination du volet qualitatif de l'étude, la réalisation de 10 entretiens et de l'analyse des résultats. La rédaction du rapport est assurée par l'équipe de Bourgogne-Franche-Comté qui a en charge la coordination scientifique de l'ensemble de la recherche.

Appel à témoignage

Souffrances mentales liées au travail

Infirmier.es, aides-soignant.es, AMP

Vous êtes ou étiez infirmier.es, aides-soignant.es, ou AMP, vous avez vécu une souffrance mentale au travail qui a conduit à un arrêt de travail depuis moins de 12 mois, venez témoigner !

Afin de mieux comprendre les singularités femmes-hommes face aux souffrances mentales au travail, nous recherchons 5 hommes et 5 femmes ayant été aides-soignant.es dans des établissements accueillants des personnes en situation de handicap.

Ces échanges se dérouleront dans le cadre d'un entretien individuel sur le lieu de votre choix (ou téléphone, visio) et dans le respect de votre anonymat et de la confidentialité de votre témoignage.

Si vous souhaitez témoigner ou pour avoir des informations supplémentaires, vous pouvez contacter l'équipe de l'Observatoire Régional de la Santé Centre-Val de Loire :

Pierre Chalmeton et Camille Dugrand, chargés d'études

02 38 74 48 80

pierre.chalmeton@orscentre.org ; camille.dugrand@orscentre.org

Accompagnement à la définition d'un plan d'actions permettant de réduire les points de ruptures des parcours de vie des déficients sensoriels en Centre-Val de Loire

Contexte

Au cours du second semestre 2019, l'ORS a réalisé un recensement des ressources existantes en Centre-Val de Loire contribuant à faciliter le parcours de vie des déficients sensoriels. En fin d'année 2019 et début d'année 2020, l'ORS a complété ses recherches par la réalisation d'entretiens auprès d'acteurs accompagnant des personnes vivant avec un handicap sensoriel. Ces entretiens, initialement menés dans le but de s'assurer de l'exhaustivité des ressources, ont permis par ailleurs de révéler des manques non négligeables sur la région impactant les parcours de vie de ces personnes et de leurs aidants.

À l'issue de ces travaux, l'ARS a souhaité organiser un temps d'échanges avec quelques acteurs clés de la filière auditive pour partager les constats observés lors des entretiens et mesurer l'opportunité d'une concertation permettant l'élaboration d'un plan d'actions qui pourrait répondre aux besoins de ces populations tout au long de leurs parcours de vie.

Le premier temps de concertation en groupe restreint a acté la nécessité de construire ce plan d'actions avec l'ensemble des acteurs, partenaires, structures, établissements, institutions... accompagnant les personnes ayant une déficience auditive et leurs aidants. Plus largement, le groupe a émis la volonté d'intégrer à ces réflexions, tous les intervenants du champ de la déficience visuelle. Lors de cette première séance de travail, il a été convenu un séquençage des travaux en 2 groupes principaux et 4 sous-groupes :

Groupe 1 : Prévention de la perte d'audition / surdité et dépistage précoce tout au long de la vie.

Groupe 2 : Favoriser l'accès aux droits :

- Sous-groupe A : scolarité/formation
- Sous-groupe B : emploi
- Sous-groupe C : culture – sport ...
- Sous-groupe D : soins de la surdité et aux problèmes somatiques

En transversalité, tous les groupes de travail devront intégrer les axes suivants :

- Sensibilisation, information et formation
- Disparités territoriales
- Adaptation de l'offre
- Expériences inspirantes.

Méthode

Ainsi, il a été demandé à l'ORS :

- l'organisation d'un temps d'échanges avec les acteurs clés concernés par le handicap visuel pour valider les axes de travail précédemment identifiés par les acteurs de la déficience auditive,
- l'animation d'au moins 5 groupes/sous-groupes de travail (comprenant au moins deux temps de concertation),
- la conception d'une enquête en ligne permettant une remontée des observations/besoins/idées du plus grand nombre d'acteurs et d'utilisateurs,
- la rédaction du plan d'actions,
- la restitution à l'oral du plan d'actions auprès de l'ARS et des acteurs concernés.

En 2021, deux réunions ont été organisées permettant aux acteurs accompagnant la déficience auditive et ceux accompagnant la déficience visuelle afin d'acter les 5 axes de travail.

Compte-tenu de l'impossibilité en fin d'année 2021 de pouvoir réunir un grand nombre d'acteurs en présentiel, du fait de la crise sanitaire, l'ensemble des travaux spécifiques à chaque axe a été réalisé sur le premier trimestre 2022. Une présentation du plan d'action est attendue pour la fin du deuxième trimestre 2022.





Groupes de travail et travaux mutualisés avec la Fnors et les ORS

Séminaire des ORS et de la Fnors

De l'individuel au collectif : développons ensemble notre réseau

Contexte :

En cohérence avec le projet stratégique de la Fnors et des ORS, le principe d'organiser un séminaire ouvert à l'ensemble des professionnels des ORS a été inscrit dans la convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2021 qui a été signée avec le ministère chargé de la Santé.

En août 2019, la Fnors a lancé un appel à candidature pour constituer un groupe de travail qui sera en charge de l'organisation de ce séminaire, dont la tenue était initialement prévue pour le printemps 2020. En raison de la situation sanitaire liée à la Covid-19, plusieurs reports successifs ont dû être réalisés (à l'automne 2020, au printemps 2021 puis à l'automne 2021).

Les enjeux :

Le groupe de travail, constitué de 4 personnes issues de 4 ORS différents (dont Céline Chollet pour l'ORS Centre-Val de Loire), ainsi que de la trésorière et de l'animatrice du réseau de la Fnors, ont dans un premier temps défini le lieu d'accueil du séminaire : Saint-Malo (le Palais du Grand Large et les hôtels de la Cité et France & Châteaubriand). Puis, au regard des contraintes du calendrier (vacances scolaires, temps nécessaire pour organiser la logistique et définir le programme), des multiples reports, les dates retenues ont été fixées aux 29 et 30 novembre 2021.

Tels que définis dans le cahier des charges, les enjeux de ce séminaire sont de :

- Permettre aux personnels des ORS de se rencontrer, de faire connaissance et de partager leurs expériences de travaux ;
- Faciliter les contacts entre professionnels pour recourir aux compétences et expertises des collègues d'autres ORS dont ils pourraient avoir besoin dans leur activité professionnelle ;
- Développer les possibilités de mutualisation entre équipes ;
- Développer les échanges de pratiques ;
- Développer le sentiment d'appartenance à un réseau de structures ayant les mêmes objectifs dans les différentes régions françaises.

Au programme :

D'une durée d'une journée et demi, avec des temps en plénière et des temps en ateliers participatifs, le séminaire était ouvert à l'ensemble des personnels, y compris aux administrateurs des ORS.

Deux ateliers ont été co-animés par des collaborateurs de l'ORS Centre-Val de Loire : Pierre Chalmeton pour «approches qualitatives» et Céline Leclerc pour «appels à projets et appels d'offres». Deux courts films, l'un présentant l'ORS Centre-Val de Loire («Mon ORS en 3 minutes... top chrono !») et l'un présentant le groupe des DPO (différentes saynètes humoristiques ayant pour thème le RGPD) ont été réalisés par Julien Vossart. Les administrateurs étaient représentés en la personne de Saadika Harchi-Chevreau, 2^{ème} vice-présidente de l'ORS Centre-Val de Loire.

Jour 1 : présentation de la Fnors et des différents groupes de travail (DPO, PSSI, instance qualité, communication, SCORE-Santé, utilisateurs du SNDS, EIS), présentation de chaque ORS « en 3 minutes... top chrono ! », échanges, discussions puis dîner.

Jour 2 : la matinée a été consacrée à des ateliers, répartis en deux sessions de 4 ateliers. Chaque participant s'inscrivait donc à 2 ateliers parmi lesquels : approches qualitatives, RGPD, communication, SIG et cartographie, études quantitatives, SNDS, démarche qualité, appels d'offres et appels à projets. Un temps d'échanges était également prévu pour les administrateurs lors de la première session.

L'après-midi, Guy Le Boterf, expert-consultant sur les compétences individuelles, collectives et le professionnalisme, a animé la plénière dont le thème était « Travailler en réseau pour mutualiser et faire progresser les pratiques professionnelles ».

De gauche à droite :
Julien Vossart, Franck Géniteau,
Pierre Chalmeton, Saadika Harchi-
Chevreau, Céline Leclerc, Claire
Cherbonnet et Céline Chollet



PROGRAMME

DU LUNDI 29 NOVEMBRE

14 H 00 : CAFÉ D'ACCUEIL
Hôtel Chateaubriand

14 H 30 : OUVERTURE DU SÉMINAIRE

MOT D'ACCUEIL

Pascal JARNO
Président ORS Bretagne, Praticien Hospitalier, service d'épidémiologie et de santé
publique, CHU Pontchaillou

INTRODUCTION

Bernard LEDÉSSERT
Président Fnors

14 H 45 : LES ORS ET LA FNORS, DE L'HISTOIRE ANCIENNE ET CONTEMPORAINE
Bernard LEDÉSSERT, Fnors et Monique RIQUEBOURG, ORS Océan Indien

Depuis plus de 40 ans, les ORS et la Fnors contribuent à l'observation de l'état de santé
des populations et de l'offre de soins sur le territoire français au gré des évolutions
du paysage institutionnel et administratif. Brève introspection : positionnement et
reconnaissance, singularités et atouts, profils des salariés des ORS, check-up du projet
stratégique de la Fédération.

15 H 15 : MON ORS EN TROIS MINUTES... TOP CHRONO ! ACTE 1

15 H 30 : LA FÉDÉRATION AU CÔTÉ DES ORS

Lise TROTTEI, Fnors

La Fédération anime le réseau des ORS à travers de groupes de travail, d'études inter-
ORS et les représente auprès des acteurs nationaux (participations à des instances,
groupes de travail, etc.). Qui est-elle ? Que fait-elle ? Quels apports pour le réseau ?

15 H 50 : MON ORS EN TROIS MINUTES... TOP CHRONO ! ACTE 2

16 H 10 : LES GROUPES DE TRAVAIL DU RÉSEAU DES ORS

DPD, PSSI, Instance qualité, Communication, SCORE-Santé, Utilisateurs du SNDS, EIS

Des groupes de travail existent au sein du réseau des ORS dans différentes perspectives :
partage et mutualisation de pratiques transversales à tous, expertise et montée en
compétences sur des thématiques spécifiques, réalisation de travaux inter-ORS pour
des partenaires nationaux ... Tour d'horizon des groupes : les travaux en bref et retours
d'expérience.

17 H 10 : MON ORS EN TROIS MINUTES... TOP CHRONO ! ACTE 3

17 H 30 : ÉCHANGES, DISCUSSION, PROGRAMME DU VENDREDI EN BREF

Temps libre, visite de la ville ...

20 H 00 : DÎNER

PROGRAMME

DU MARDI 30 NOVEMBRE

9 H 00 : ATELIERS - SESSION 1

- Approches qualitatives
- RGPD
- Communication
- SIG et cartographie
- Temps d'échange pour les administrateurs

10 H 45 : ATELIERS - SESSION 2

- Études quantitatives
- SNDS
- Démarche qualité
- Appels d'offres et appels à projets

12 H 30 : BUFFET DÉJEUNER

Palais du Grand Large

14 H 00 : ATELIERS - SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Michel BONNEFOY, ORS Grand Est

**14 H 30 : TRAVAILLER EN RÉSEAU POUR MUTUALISER ET FAIRE PROGRESSER
LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : DE QUOI S'AGIT-IL ? QUELLES
CONDITIONS D'EFFICACITÉ ?**

Guy LE BOTERF, expert-consultant sur les compétences individuelles, collectives et le
professionnalisme. Directeur de LE BOTERF Conseil (France) et professeur associé à
l'Université de Sherbrooke (Canada). Auteur de nombreux ouvrages dont récemment sur
le travail en réseau : « Construire les compétences collectives ».

15 H 15 : ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

15 H 45 : PERSPECTIVES ET CLÔTURE

Bernard LEDÉSSERT
Président Fnors

Groupe SCORE-Santé environnement

L'ORS Centre-Val de Loire a participé en 2021 au groupe de travail SCORE-Santé sur la refonte des indicateurs santé environnement.

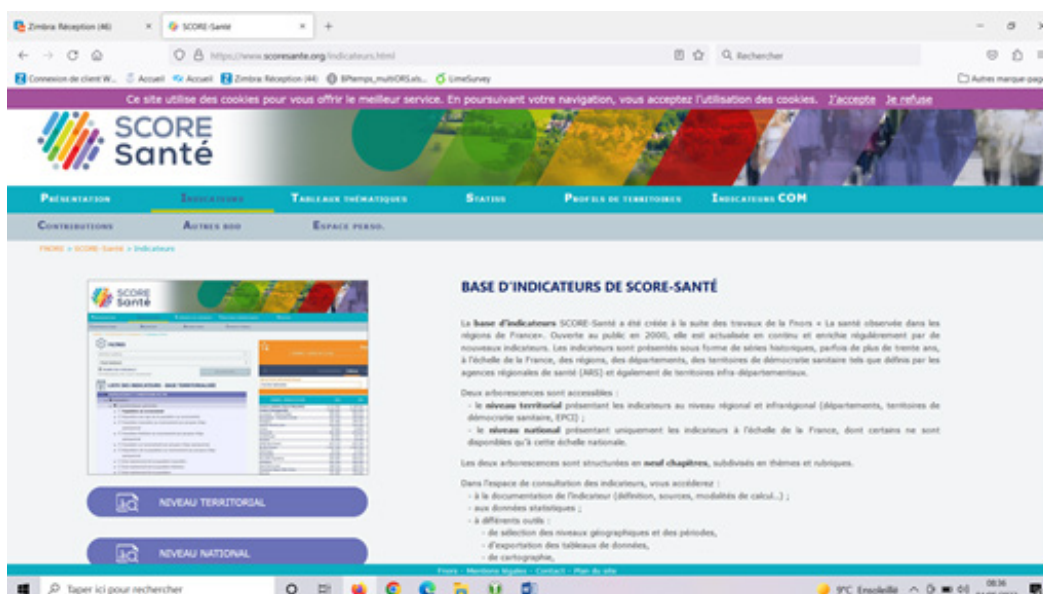
Les indicateurs présentés dans le chapitre Environnement de SCORE-Santé étant anciens, un groupe de travail inter-ORS réunissant plusieurs représentants d'ORS ayant une expertise sur la thématique, a été mis en place afin de définir une sélection de nouveaux indicateurs.

Les travaux du groupe ont débuté au dernier trimestre 2019. Des indicateurs ont été définis et des sollicitations auprès des producteurs de données ont été effectuées. Plusieurs indicateurs ont été mis en ligne dans le courant de l'année 2021. À ce jour, dans sa nouvelle forme, le chapitre « Environnement » sur SCORE-Santé présente près d'une trentaine d'indicateurs, déclinés à l'échelle des régions, départements et EPCI. Chaque indicateur, présenté sous forme de tableau ou de carte, est accompagné d'une documentation permettant de mieux appréhender l'indicateur (définition, unité, précisions, limites, sources). Ils seront mis à jour au fil du temps selon la disponibilité des données auprès des producteurs. D'autres sont en cours de préparation et devraient être mis en ligne prochainement.

SCORE-Santé met à disposition maintenant des indicateurs sur le thème de l'eau (eaux de distribution, eaux de baignade), le cadre de vie et l'habitat (urbanisation, radon, ancienneté du bâti, suroccupation des résidences principales, précarité énergétique, déplacement domicile travail selon le mode de transport), les risques naturels, technologiques, les activités agricoles (surfaces agricoles, surfaces biologiques, zones vulnérables aux nitrates), les activités industrielles (installations classées) et les pathologies mono-factorielles (légiionellose, saturnisme, leptospirose).

Enfin, le groupe a également travaillé à la rédaction d'une publication sur le thème santé environnement qui devrait être diffusée dans le 1er semestre de l'année 2022.

Le groupe s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année 2021 (4 fois).



Groupe SNDS (Système national des données de santé)

Un groupe « Utilisateurs du Système national des données de santé (SNDS) » a été créé en février 2019. Il regroupe l'ensemble des collaborateurs des différents ORS ayant accès au SNDS. Quatre personnes ont la charge de l'animation du groupe (ORS Bretagne, ORS Pays de la Loire, ORS Île-de-France et Fnors).

Afin de développer l'expertise des ORS sur le SNDS, ce groupe a plusieurs objectifs :

- Avoir plus de visibilité sur les travaux réalisés ou en cours mobilisant des données SNDS ;
- Renforcer la communication inter-ORS sur le SNDS ;
- Partager les expériences et les pratiques ;
- Mutualiser et valider les algorithmes développés ;
- Rendre compte des comités utilisateurs de la Caisse nationale de l'Assurance maladie (Cnam).

Suite à une première journée d'échanges en 2019, plusieurs actions de partage et de mutualisation ont été mises en œuvre : mise en place d'un annuaire des utilisateurs du SNDS dans les ORS, constitution d'un fichier mis à jour en continu listant les projets et indicateurs issus du SNDS.

Un espace commun partagé par l'ensemble des utilisations des ORS a également été ouvert sur le portail SNDS. Un espace commun sur le serveur interne de la Fnors ainsi qu'un fil de discussion dédié au SNDS sur le forum des ORS et de la Fnors ont également été créés.

En 2021, plusieurs échanges par mail ont eu lieu concernant notamment l'utilisation du référentiel des consommateurs sur 3 ans réalisé par l'ORS Pays de la Loire, mais aussi sur d'autres sujets pouvant faire l'objet de partage de méthodes et de requêtes.



Groupe EIS (évaluation d'impact sur la santé)

L'ORS Centre-Val de Loire participe depuis 2019 au groupe de travail évaluation d'impact sur la santé (EIS).

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) est une démarche qui, à travers divers outils et l'utilisation de données probantes, permet d'identifier des effets positifs ou négatifs attendus sur la santé de politiques publiques ou de projets en dehors du champ de la santé, de formuler des recommandations et de contribuer aux nécessaires collaborations intersectorielles.

Le groupe EIS a pour objectif de valoriser les compétences et les capacités des ORS et du réseau des ORS dans la conduite d'EIS.

Le groupe s'est réuni virtuellement deux fois en avril et septembre 2021. Il a travaillé à la mise à jour du recensement des EIS réalisées par des ORS ou dans lesquelles des ORS ont été impliqués en France (présentation au séminaire de Saint-Malo). Une note à destination des ORS afin de faire acter la possibilité de mutualiser des ORS sur les appels d'offres EIS (avec graduation des structurations possibles) a également été rédigée.

Démarche qualité

La démarche qualité s'est peu poursuivie en 2021. Un audit externe de la démarche qualité est en cours depuis 2021. L'objectif de cet audit est de tirer les enseignements positifs et les éléments qui font que la démarche s'essouffle 14 ans après son lancement. Ce diagnostic devra également aboutir à des propositions concrètes en matière d'animation et de définition de prérogatives des différents acteurs pour la mise en place d'un plan d'action partagé.

Dans le cadre du diagnostic, les référents qualité des différents ORS ont été sollicités à s'exprimer lors d'un temps commun afin d'échanger sur les freins au développement de la démarche. Des interviews complémentaires ont été réalisés auprès d'animateurs de groupe de travail Fnors, de directeurs et de chargés d'études ou fonctions support. Un questionnaire sur la démarche qualité à destination de l'ensemble des salariés a également été diffusé à la fin de l'année 2021.

Les premiers résultats du diagnostic ont été restitués par la consultante externe lors du séminaire de Saint-Malo (29-30 novembre 2021). Les résultats globaux seront présentés lors d'un webinaire en juin.

Un plan d'action opérationnel de la démarche qualité sera proposé à cette occasion.

Au-delà de cette démarche, l'ORS Centre-Val de Loire s'attache à poursuivre un grand nombre de recommandations pour la réalisation de ses travaux, notamment en matière de sécurisation des données, de contrôle de calculs des indicateurs...



LE CONTRÔLE QUALITÉ
À TRAVERS LES ÂGES





Diagnostic sur les besoins en éducation thérapeutique du patient (ETP) pour la coordination régionale de l'ETP

Le pôle régional de ressources, de compétence et d'expertise ETP a réalisé en 2021 un diagnostic régional afin de mesurer l'adéquation entre l'offre en ETP présente sur les territoires et les besoins de la population concernée. Une analyse de l'offre a été réalisée, ainsi qu'une appréhension des problématiques locales au moyen d'entretiens auprès des acteurs.

Pour compléter cet état des lieux, le pôle ressources a souhaité disposer d'une photographie des besoins de la population ayant potentiellement une pathologie nécessitant un accompagnement ETP. L'ORS Centre-Val de Loire a été sollicité pour élaborer une photographie de la population au regard d'indicateurs permettant de décrire au mieux les besoins en ETP en infra-départemental.

En amont du lancement du recueil, du calcul, du traitement et de l'analyse des indicateurs, le pôle de ressources, de compétence et d'expertise ETP a été mobilisé pour arrêter et valider la liste des indicateurs.

Le diagnostic se structure autour :

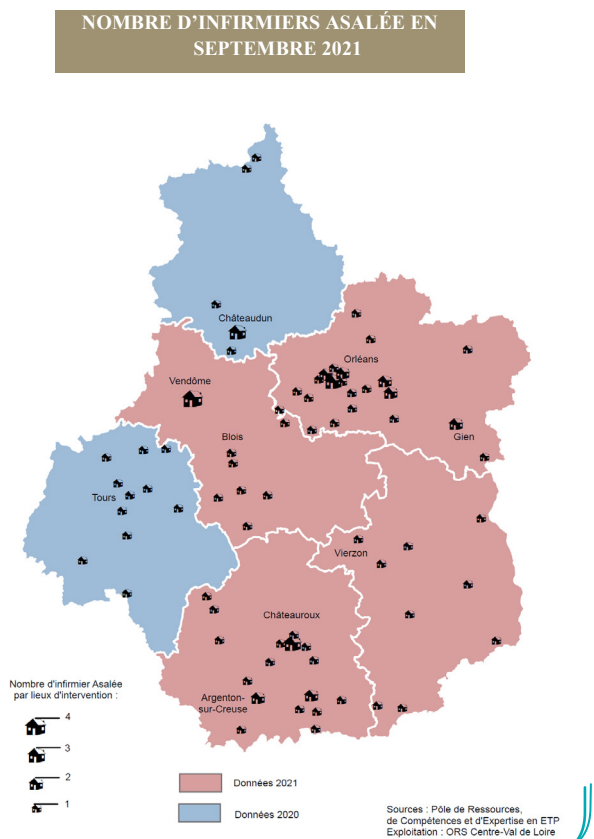
- d'éléments sociodémographiques : situation spatiale et démographique, structure de la population, projection de population à l'horizon 2050 ;
- d'indicateurs sociaux : minima sociaux, emploi, chômage, formation, ressources de la population, déplacement domicile-travail ;
- d'indicateurs de mortalité : générale, prématurée, par cancers, par maladies de l'appareil circulatoire, par maladies du système nerveux, par maladies de l'appareil respiratoire ;
- d'indicateurs de morbidité : prévalence et incidence des admissions en affection de longue durée de la liste des 30 ALD dont les maladies de l'appareil circulatoire, cancers (plus certaines localisations), pour diabète ;
- d'indicateurs d'offre de soins : médecins généralistes, paramédicaux (infirmiers dont infirmiers Asalée, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, officines) ;

- d'indicateurs d'accessibilité potentielle localisée : médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes

Les indicateurs ont été calculés à partir des dernières données disponibles issues de bases nationales pour pouvoir établir des comparaisons entre les niveaux territoriaux fins (EPCI) et les valeurs départementales, régionales et nationales.

Pour chaque indicateur, ont été mentionnées les sources des données, les modalités de calcul. La valorisation de chaque indicateur a été réalisée aux moyens de cartographies, de tableaux ou de graphiques. Un commentaire décrit les éléments clés issus de l'analyse.

L'ensemble des résultats ont été présentés, en septembre 2021, à tous les coordinateurs-trices de l'ETP dans les départements et de la coordination régionale afin de leur présenter les problématiques selon les territoires et leur permettre une meilleure appropriation des indicateurs.





Les maladies à caractère professionnel en région Centre-Val de Loire

Résultats des quinze semaines 2019, 2020 et 2021

Les quinze semaines de maladies à caractère professionnel (MCP) ont été initiées en région Centre-Val de Loire en 2008. Ce système de surveillance épidémiologique des risques professionnels a été mis en place par Santé publique France, en collaboration avec l'Inspection médicale du travail (IMT). Une maladie est dite professionnelle lorsqu'elle est la conséquence de l'exposition d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique, ou à des conditions de travail susceptibles de porter atteinte à sa santé.

Objectifs

Les tableaux de maladies professionnelles indemnifiables par la sécurité sociale (MPI) ne recouvrent pas les risques sanitaires réellement encourus par les travailleurs : les pathologies et risques émergents notamment ne sont pas pris en compte, en particulier les pathologies en lien avec une souffrance psychique.

L'objectif du programme est d'améliorer les connaissances des pathologies en lien avec le travail, de les quantifier et d'en suivre les évolutions dans le temps ainsi qu'une mise en exergue des agents d'exposition professionnelle associés. Les objectifs sous-jacents sont de repérer l'émergence de nouvelles pathologies et de nouveaux risques professionnels ainsi que de mesurer la non déclaration des pathologies.

Méthode

Ce programme repose sur l'expertise de médecins spécialistes en médecine du travail, qui signalent pendant deux semaines consécutives, deux fois par an, toutes les MCP observées. Un tableau de bord répertorie l'ensemble des salariés vus en consultation sur la même période, permettant de calculer la part de salariés atteints d'au moins une MCP. Par ailleurs, la population vue au cours de ces quinze semaines est comparée à la population salariée de la région afin d'étudier sa représentativité.

Quinze semaines 2019

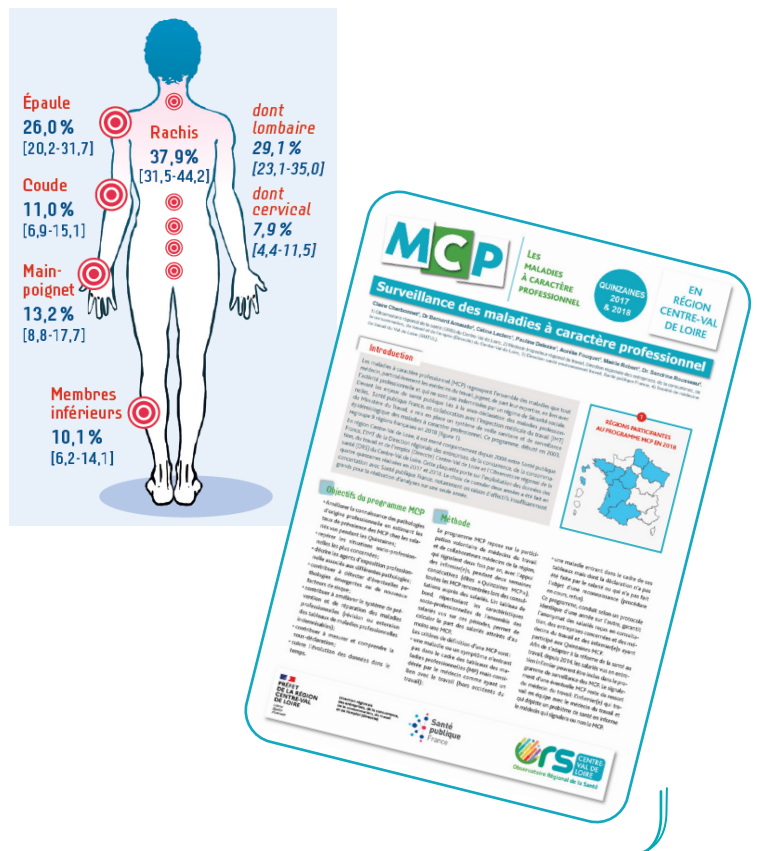
Les deux quinze semaines 2019 ont eu lieu en juin et octobre 2019. 32 médecins ont participé à au moins une des deux quinze semaines. Les données des deux quinze semaines ont été validées au niveau national par Santé publique France à la fin de l'année 2021 et vont être analysées prochainement.

Quinze semaines 2020

Au début de l'année 2020, une réunion d'information concernant le programme des maladies à caractère professionnel a été organisée dans un service de santé au travail afin de mobiliser des médecins du travail nouvellement arrivés dans la région. En raison de la crise sanitaire due à la Covid-19, aucune quinze semaine MCP a pu être effectuée en 2020.

Quinze semaines 2021

Les deux quinze semaines 2021 ont eu lieu en juin et novembre 2021. 21 médecins ont participé à au moins une des deux quinze semaines. Les données des deux quinze semaines sont en cours de saisie.





LES MALADIES À CARACTÈRE PROFESSIONNEL

QUINZE SEMAINES 2017 & 2018

EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Surveillance des maladies à caractère professionnel

Clara Cherbonnet¹, Dr. Bernard Arnaud², Céline Leclerc³, Pauline Delezire⁴, Aurélie Fouquet⁵, Maëlle Robert⁶, Dr. Sandrine Rousseau⁷.

1) Observatoire régional de la santé (ORS) du Centre-Val de Loire, 2) Médecin Inspecteur régional du Travail, Direction régionale des entreprises, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) du Centre-Val de Loire, 3) Direction santé environnement travail, Santé publique France, 4) Société de médecine du travail du Val de Loire (SMTVL), 5) Santé publique France, 6) Santé publique France, 7) Santé publique France



Groupe DPO du réseau des ORS

Contexte :

Depuis le 25 mai 2018, le règlement général sur la protection des données (RGPD) responsabilise tous les organismes publics et privés qui traitent des données afin que ces derniers adoptent les bonnes pratiques pour la protection des informations dites à caractère personnel/sensible. La collecte et le traitement de données personnelles impliquent de prendre des mesures pour garantir une utilisation de ces données respectueuse de la vie des personnes concernées.

Si dans les Observatoires régionaux de la santé, de part les données qu'ils collectent et traitent, les équipes étaient déjà très attentives aux procédures pour garantir l'anonymat et la protection des données recueillies, le RGPD a accentué notre vigilance, nos précautions et nous incite à rendre plus visibles nos procédures en matière de protection des données. Par ailleurs, pour une plus grande visibilité du traitement qui est fait des données personnelles, chaque organisme, donc chaque ORS et la Fnors, doit nommer un Délégué à la protection des données (DPD ou DPO : Data protection officer). Ainsi, toute personne souhaitant consulter ses données personnelles identifie facilement l'interlocuteur lui permettant d'y accéder.

Le délégué est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de l'organisme qui l'a désigné s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par cet organisme. Le DPO ne pouvant être ni « juge et partie », les DPO ne peuvent pas être responsables de traitements des données (ni chargés d'études, ni directeurs).

Composition du groupe Fnors :

Le groupe est composé de tous les DPO de tous les ORS. Ce groupe comprend l'exhaustivité des observatoires ainsi que la Fnors. Deux animatrices se chargent de la gestion de ce groupe : animation des réunions physiques et téléphoniques, préparation des réunions, rédaction des comptes rendus, recherche d'intervenants experts. Pour l'ORS Centre-Val de Loire, Céline Chollet, DPO de l'ORS CVdL participe au groupe ainsi que Julien Vossart en tant que DPO Bretagne. Céline Leclerc est co-animatrice du groupe Fnors.

Missions et activités :

L'enjeu de ce groupe de travail est d'échanger et de mutualiser les travaux autour de la mise en œuvre du RGPD. Ce groupe a pour objectifs d'accompagner les ORS pour leur faciliter l'appropriation du RGPD. Il permet aux DPO de confronter leurs pratiques, de se documenter, de créer des outils communs, de monter en compétences, de se former.

Des réunions téléphoniques mensuelles sont organisées avec l'ensemble des DPO du réseau. Ces réunions téléphoniques servent à maintenir une dynamique de groupe par le biais d'échanges et un rythme pour la mise en application de toutes nos obligations en matière de protection des données. Chaque DPO peut ainsi valoriser ce qu'il a pu réaliser au cours du mois écoulé, ce qui participe à la mobilisation de tous les DPO ou encore à des discussions sur des outils et des méthodes de mises en œuvre.

En 2021, deux réunions physiques ont pu être organisées à Paris. Lors de la première, le 28 juin, Jean-François Buyck (directeur) et Anne-Sophie Brochard (assistante de direction) de l'ORS Pays de la Loire ont présenté le fonctionnement de leur ORU et la cotraitance mise en place. L'après-midi, un juriste est venu présenter plus en détail la cotraitance. Lors de la seconde réunion, le 2 décembre, une juriste de la Cnil a rappelé ce qu'étaient les méthodologies de référence et leur champ d'application, en particuliers celles qui concernent les ORS (données de santé).

Au-delà de ce temps de rencontres, les DPO participent aussi à la création d'outils, à la mise en commun de recherches, de textes juridiques, d'exemple de dépôts de dossier pour des demandes d'autorisation auprès de la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) au comité de protection des personnes (CPP), au comité d'expertise pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé (Cerees), au comité du secret...

Plus spécifiquement, les contributions de l'ORS Centre-Val de Loire ont été la création pour le groupe d'un registre automatisé pour faciliter la saisie de l'ensemble des projets faisant l'objet d'un traitement de données. Ce registre intègre les informations à notifier dans le cadre des traitements des données issues du SNDS. L'ORS a également participé au

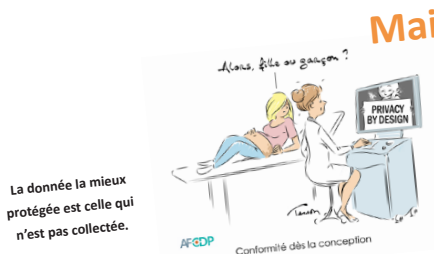
recensement de toutes les données personnelles et sensibles collectées pour chaque salarié, ainsi que la création d'un calendrier destiné à l'ensemble des personnels des ORS rappelant 12 grands « commandements » du RGPD et la réalisation de fiches pratiques. Julien Vossart a également créé un guide d'installation de «Keepass» à destination des ORS. Ce gestionnaire de mots de passe, gratuit et recommandé par la Cnil, permet de sauvegarder un ensemble de mots de passe complexes dans une base de données chiffrée sous la forme d'un seul fichier. Il n'est alors nécessaire de retenir qu'un seul mot de passe pour ouvrir le fichier source.

Enfin, ce groupe adhère collectivement au forum de l'AFCDP (Association française des correspondants à la protection des données à caractère personnel) lui permettant d'accéder à des informations relatives au RGPD, la mise en réseau avec des experts, juristes. Par ailleurs, un accès partagé et protégé sur le serveur de la Fnors permet à tous les DPO des ORS de partager leurs outils, supports, MOOC suivis, supports des journées organisées par la Cnil...



12 commandements du RGPD

Janvier Je sollicite mon DPD sans modération	Février Je reconnais les qualités des données (personnelles, sensibles, de santé) et les traite en conséquence	Mars Je mets continuellement mon registre des traitements à jour	Avril Je n'ignore rien des sigles MR, CPP, AIPD (ou PIA)...
Mai Je pense « Privacy by design »	Juin Je recueille si besoin le consentement libre et éclairé de ceux qui me confient leurs données	Juillet J'informe simplement et clairement les personnes enquêtées	Août Je respecte les droits des personnes
Septembre J'assure la sécurité (informatique et physique) des données	Octobre En cas de violation des données, j'informe et j'alerte le DPD et le responsable du traitement	Novembre Je respecte les durées de conservation et détruis les données de manière sécurisée	Décembre Co-traitant, sous-traitant, je suis toujours responsable



La donnée la mieux protégée est celle qui n'est pas collectée.

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1	2
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25 Le RGPD à trois ans	26	27	28	29	30
	31						

Le responsable du traitement met en œuvre, tant au moment de la détermination des moyens du traitement qu'au moment du traitement lui-même, des mesures techniques et organisationnelles appropriées :

- destinées à mettre en œuvre les principes relatifs à la protection des données tels le **pseudonymisation**, la **minimisation**...
- garantissant que **seules les données à caractère personnel** qui sont **nécessaires au regard de chaque finalité** spécifique du traitement sont traitées. Cela s'applique à la quantité de données à caractère personnel collectées, à l'étendue de leur traitement, à leur durée de conservation et à leur accessibilité.

(Sources : Cnil / art. 25 du RGPD)

Durée de conservation des données
dès la conception,
pensez à la disparition

le cycle de vie des données
en base active
le temps de la collecte et du traitement

en archivage intermédiaire
le traitement fini, le temps
de la contestation et du recours
des accès plus limités
une date de fin déterminée dès la conception de
l'étude : réalisation d'un événement prévisible

détruite ou anonymisée
anonymisation : conservation illimitée
destruction physique
archivage dur (accès très restreints) :
prescriptions légales

Bonnes pratiques pour les données
Durées de conservation dans la...
Durées de conservation des données...
Durées de conservation des données...
Durées de conservation des données...

Fiche d'identité par le groupe...
Projet des députés à la protection des données des ORS

fnors
Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé
Novembre 2020

Derrière les masques, la souffrance mentale des jeunes : Construire du lien pour prévenir les idées suicidaires

Fruit d'une recherche menée dans le cadre d'un appel à projet ouvert par l'Observatoire national du suicide et la Drees, en 2018, sur la prévention du suicide des jeunes, l'ouvrage « Derrière les masques, la souffrance mentale des jeunes » est paru le 12 mai 2022 aux Presses de l'EHESP.

La Fnors et trois ORS, dont celui du Centre-Val de Loire, ont proposé une étude sur les parcours des jeunes suicidaires et suicidants, notamment sur l'impact des actions et dispositifs de prévention du suicide.

À l'issue de ce travail fortement apprécié, Christian Baudelot - professeur émérite de sociologie à l'École normale supérieure (Paris), membre de l'Observatoire national du suicide - et l'équipe de recherche de la Drees ont sollicité les auteurs afin de rédiger un livre à partir de cette étude, pour partager ces constats avec le plus grand nombre.

Deux des principaux auteurs sont Céline Leclerc, sociologue et directrice de l'ORS Centre-Val de Loire et Pierre Chalmeton, sociologue à l'ORS Centre-Val de Loire.

Des témoignages forts et rares de jeunes en souffrance

- ▶ LA CRISE SANITAIRE A VU UNE FORTE AUGMENTATION des **dépansions, troubles anxieux** et **gestes suicidaires** chez les **15-24 ans**. Enjeu majeur de santé publique, la **prévention du suicide** mobilise de nombreux acteurs qui prodiguent **écoute et conseils** et **accompagnent les jeunes en souffrance**.
- ▶ **PROLONGEANT LES ENSEIGNEMENTS D'UNE ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE** sur les parcours des jeunes suicidaires et suicidants, cet ouvrage analyse les **besoins** et « **portes d'entrée** » pour une **prévention** et une **prise en charge** coordonnées et efficaces, et souligne les difficultés des professionnels du soin et de la relation.
- ▶ **LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ SCOLAIRE, DU SOIN ET DU SOCIAL**, de l'administration de la santé, les associations de prévention et plus largement les familles trouveront ici, au fil de **témoignages forts et rares de jeunes**, des **ressources** pour décoder les comportements et les paroles, ainsi qu'une certitude : **être écouté sans être jugé et parler de sa souffrance est une étape préalable au soin**.

LES AUTEURS

Cynthia MORGNY est sociologue, directrice de l'Observatoire régional de la santé de Bourgogne Franche-Comté.

Bérénice LAMBERT est sociologue, chargée d'études à l'Observatoire régional de la santé de Bourgogne Franche-Comté.

Céline LECLERC est sociologue, directrice de l'Observatoire régional de la santé de Centre Val de Loire.

Pierre CHALMETON est sociologue, chargé d'études à l'Observatoire régional de la santé de Centre Val de Loire.

Repérer, évaluer et orienter la prise en charge des jeunes en détresse



DISPONIBLE EN LIBRAIRIE

En écoutant avec bienveillance les propos tenus par ces garçons et ces filles, en enregistrant les ratés et les réussites des différentes façons dont les jeunes ont été accompagnés tout au long de leur parcours, les auteur-e-s parviennent à dégager les modalités idéales d'un accompagnement optimal.

Extrait de la préface de Christian Baudelot, sociologue, professeur émérite à l'ENS

978-2-8109-1052-6
156 p. - 25 €

+ d'infos sur  presses.ehesp.fr

POUR EN SAVOIR PLUS → presses.ehesp.fr



En écoutant avec bienveillance les propos tenus par ces garçons et ces filles, en enregistrant les ratés et les réussites des différentes façons dont les jeunes ont été accompagnés tout au long de leur parcours, les auteur-e-s parviennent à dégager les modalités idéales d'un accompagnement optimal.

Extrait de la préface de Christian Baudelot, sociologue, professeur émérite à l'École normale supérieure

SOMMAIRE

1. RECONSTITUER ET DIRE SON MAL-ÊTRE, SA SOUFFRANCE MORALE ET PSYCHIQUE

1. Remonter le fil de sa souffrance • 2. L'émergence des idées suicidaires et le passage en crise suicidaire • 3. Dissimuler sa souffrance : le « masque » affiché par les jeunes • 4. Manifester une souffrance psychique : les conditions de l'expression • 5. Des leviers et des freins à l'expression de la souffrance

2. LES PROFESSIONNELS EN PREMIÈRE LIGNE

6. Face aux mal-être, au suicide ; des professionnels inégalement outillés • 7. Des actions empêchées • 8. La (première) tentative de suicide : un déclencheur de parcours plus adapté ? • 9. Des ressources présentes, mais une utilisation « empêchée »

3. L'ENTRAIDE SUR INTERNET : L'EXEMPLE DE GROUPES D'ENTRAIDE SUR LE RÉSEAU FACEBOOK

10. L'expression de la souffrance psychique et des idées suicidaires • 11. La mécanique du lien • 12. Bénéfices et dérives possibles des groupes d'entraide

4. COORDONNER LES AIDES ET FAVORISER LES LIENS POUR UN SUIVI « AMÉLIORÉ »

13. Des ressources pertinentes à certaines étapes du parcours • 14. Du premier repérage à la mobilisation de différents acteurs • 15. Le maintien durable des ressources

ANNEXES



ISBN 978-2-8109-1052-6
15 x 23 cm - 156 p. - 25 €



Report annuel 2020 relatif au respect des droits des usagers du système de santé

Contexte :

L'arrêté du 5 avril 2012 portant cahier des charges relatif à l'élaboration du rapport de la CRSA sur les droits des usagers du système de santé, mentionné à l'article D. 1432-42 du code de la santé publique fixe les quatre orientations suivantes :

- Promouvoir et faire respecter les droits des usagers,
- Renforcer et préserver l'accès à la santé pour tous,
- Conforter la représentation des usagers du système de santé,
- Renforcer la démocratie sanitaire.

Ces orientations sont déclinées en 15 objectifs et portent sur les secteurs ambulatoire, sanitaire et médico-social.

Un rapport a été élaboré par l'ORS à partir des données 2020 en collaboration avec la présidente de la CSDU (commission Droits des usagers de la Conférence régionale de Santé et de l'Autonomie) et l'ARS qui avait en charge la collecte de certaines données. L'envoi des questionnaires aux établissements a été réalisé par l'ORS via l'application Lime Survey en décembre 2020, laissant trois-quatre mois aux commissions des établissements de répondre.

Globalement, la mise en œuvre de ce rapport a comporté deux étapes principales :

1. La collecte des données auprès des différents partenaires et l'exploitation des données relatives à l'enquête auprès des établissements de santé sur les commissions des usagers en 2020
2. La réalisation du rapport annuel relatif au respect des droits des usagers



Les missions de l'ORS :

Au cours de cette phase, l'ORS Centre-Val de Loire avait donc pour missions :

- De rédiger le masque de saisie de l'enquête CDU et de l'adresser aux établissements,
- D'exploiter les données issues de l'enquête CDU auprès des établissements,
- D'explorer les sources existantes relatives aux données manquantes dans les précédentes éditions,
- De relancer les producteurs de données (mails/ appels téléphoniques),
- De vérifier la cohérence des indicateurs, de contacter les producteurs pour des précisions,
- De présenter le rapport sous un format similaire aux précédentes éditions comprenant les données mises en forme accompagnées d'un commentaire synthétique,
- De transmettre le rapport à la présidente de la CSDU afin qu'elle puisse y apporter ses compléments.
- De le transmettre à l'ARS pour une validation finale.

Le rapport a fait l'objet d'une présentation et d'une validation en Commission spécialisée des droits des usagers (CSDU) lors de la commission de juin 2021.





Dépistage des cancers chez les personnes vieillissantes en situation de handicap

L'Association nationale des Centres régionaux, d'études, d'actions et d'informations (ANCreai) a réalisé en 2021 une étude sur la prévention des cancers pour les personnes en situation de handicap vieillissantes en structures médico-sociales et à domicile, afin de promouvoir et accompagner le dépistage dans quatre régions : Centre-Val de Loire, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Les 4 Creai concernés ont mis en place une méthodologie quantitative et qualitative pour mener cette étude.

Dans ce cadre, l'ANCreai a sollicité les ORS des quatre régions concernées pour exploiter les données du Système national des données de santé (SNDS) sur l'accès aux dépistages du cancer du sein, du cancer colorectal et sur la réalisation de frottis chez les personnes ayant une allocation AAH, afin de compléter leurs analyses.

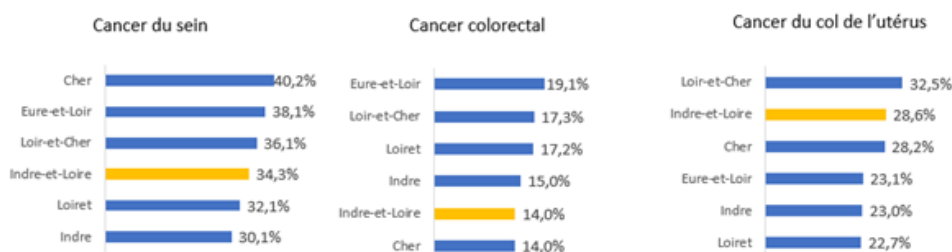
L'ORS Centre-Val de Loire a participé à l'élaboration des requêtes sur le SNDS, à la sortie des extractions de données ainsi qu'à l'analyse des données, en collaboration avec les trois autres ORS participants. Ces résultats ont ensuite été présentés à l'ANCreai, afin qu'ils puissent les intégrer ultérieurement dans leur rapport.

Les quatre ORS ont également participé à la journée nationale de restitution de cette étude organisée par l'ANCreai le 22 novembre 2021.

Les travaux menés par les 4 ORS ont vivement intéressé l'INCa. Aussi, la Fnors a été sollicitée pour développer un projet de recherche dans la continuité de ce travail qui porte cette fois-ci sur les dépistages des cancers des personnes en situation de vulnérabilité. Le travail sera confié aux 4 ORS initialement engagés, dont le Centre-Val de Loire.

1. DÉPISTAGE EN CENTRE VAL-DE-LOIRE

□ Taux de réalisation d'un acte de dépistage du cancer du sein, du cancer colorectal et du cancer du col de l'utérus dans les départements du Centre Val-de-Loire parmi les allocataires de l'AAH (%)



Source : SNDS – Extraction avril 2021

Réalisation : ORS

* Années 2018-2019 pour le Dépistage organisé pour le sein et colo-rectal. Années 2017-2019 pour le dépistage individuel pour le col de l'utérus





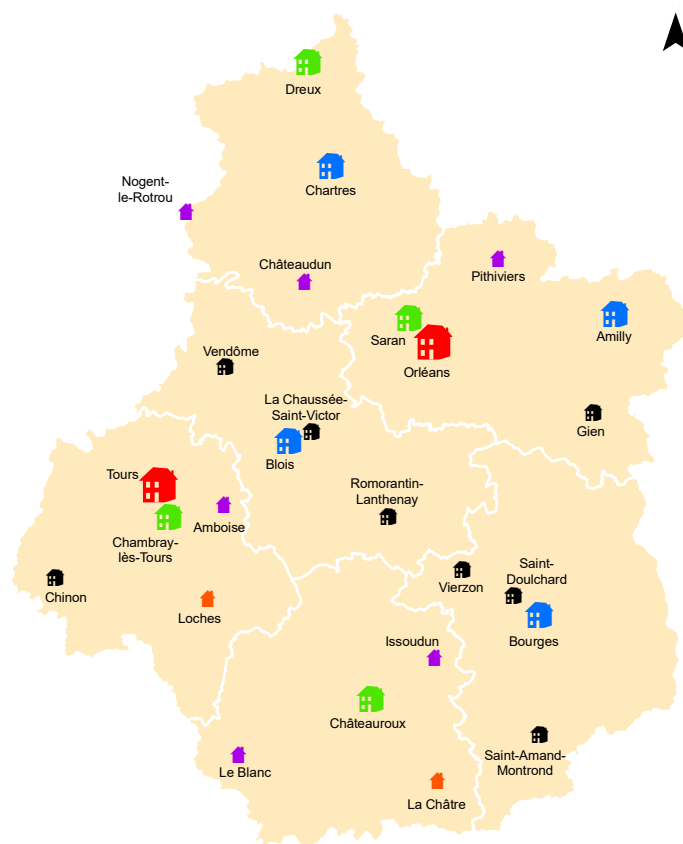
Exploitation des certificats de santé du 8^{ème} jour 2020

À l'initiative de la Commission régionale de la naissance (devenue en 2012 le Comité technique régional en Périnatalité), l'Observatoire régional de la santé du Centre-Val de Loire réalise depuis 2000 l'analyse régionale des certificats de santé du 8^{ème} jour des enfants domiciliés en région Centre-Val de Loire.







Les objectifs de ce travail sont d'analyser d'année en année les principaux indicateurs issus des certificats de santé du 8^{ème} jour, et de suivre leurs évolutions et les grandes tendances qui ressortent au cours des 19 années d'exploitation passées. Ces certificats résument pour chaque enfant né vivant les caractéristiques de la mère, le déroulement de la grossesse et de l'accouchement et l'état de santé de l'enfant dans ses premiers jours de vie. Ils sont le plus souvent remplis à la sortie de la maternité et sont envoyés à la Protection maternelle et infantile (PMI) du département de domicile de la mère.

En 2021, l'ORS a travaillé sur la récupération des bases de données auprès des services de PMI de la région. L'ensemble des bases de données était disponible en début d'année 2022. Pour cela, l'exploitation des données n'a pu débuter sur l'année 2021 et a été reportée en 2022.

L'ORS a également travaillé sur le conventionnement avec un Conseil départemental par rapport au règlement général sur la protection des données, en lien avec la déléguée à la protection des données (DPO) du Conseil départemental concerné et la DPO de l'ORS.



Niveau de maternité en 2019

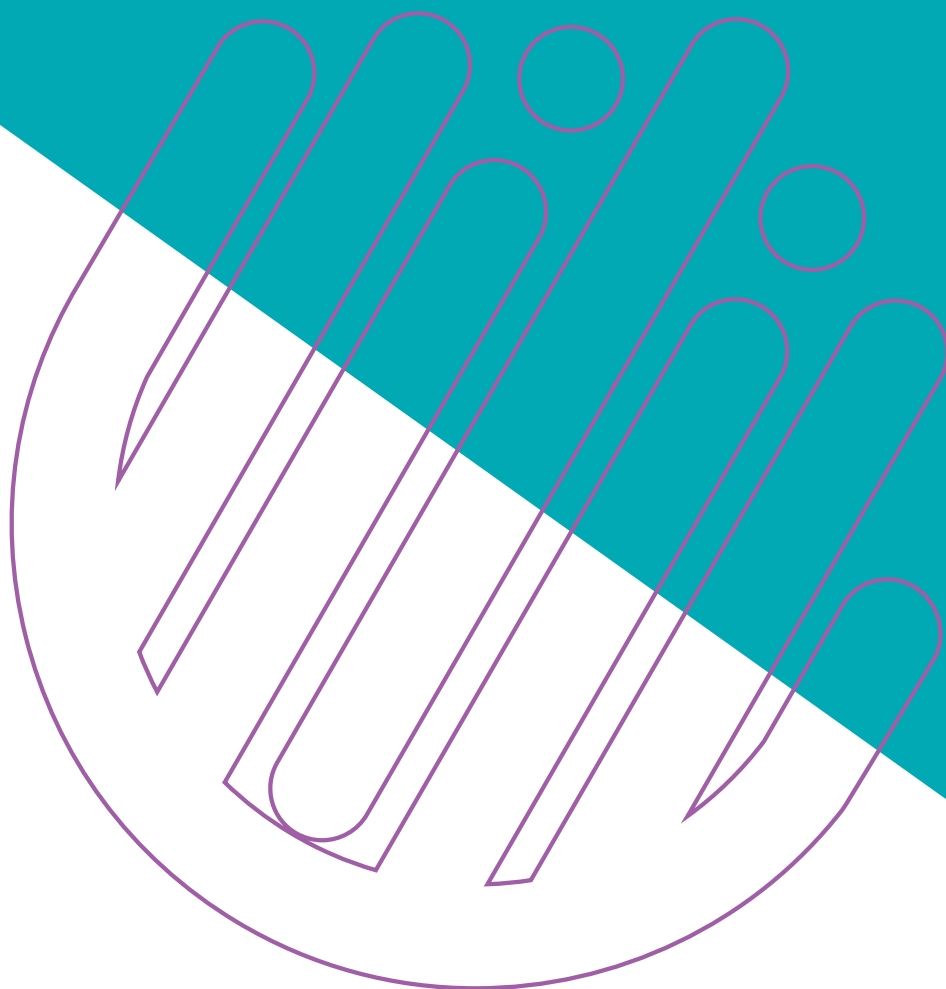
-  Centre périnatal de proximité (CPP)
-  Centre de consultations avancées (CCA)
-  Niveau I
-  Niveau IIA
-  Niveau IIB
-  Niveau III

0 30 60 Kilomètres

Source : Réseau périnatal Centre-Val de Loire
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire



2. Observation sociale





Observation sociale en région Centre-Val de Loire

Contexte :

Les besoins de connaissance et d'observation partagée, à l'échelon infra-régional, se sont véritablement renforcés ces dernières années pour les instances décisionnelles locales, en lien notamment avec les derniers textes de loi refondant les institutions.

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale pose l'exigence de la qualité dans les réponses aux besoins des populations les plus en difficulté, rappelle qu'une politique sociale adaptée suppose une lecture construite des besoins sociaux, tant quantitative que qualitative, tant actuelle que prospective et insiste sur la création de systèmes d'information, entre organismes devant à terme être compatibles.

La loi de décentralisation du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales induit un renforcement en besoin de connaissance et d'observation partagée de la part des instances des décisions régionales, départementales et locales.

Dans ce cadre, la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales du Centre a initié une démarche partenariale qui consiste en la création d'un dispositif pour aboutir à une observation partagée, formalisée et pérenne. Le but poursuivi vise à mettre à disposition des décideurs des informations objectives, fiables et nécessaire à la conduite de politiques sociales et médico-sociales. Il s'agit notamment de :

- recenser, mettre à disposition et valoriser les informations disponibles (données statistiques, études...),
- repérer et analyser les besoins en matière d'observation, d'études et de diagnostic,
- programmer et suivre des travaux d'études,
- d'organiser la diffusion et l'échange avec les partenaires, notamment avec les décideurs

En juin 2007, l'Observatoire régional de santé a été identifié en tant qu'opérateur pour la mise en œuvre de cette plateforme, à la suite d'un appel d'offre régional. Depuis le 1er avril 2021, le pilotage de la plateforme sociale est assuré par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail du Centre-Val de Loire (Dreets : rapprochement de la DRJSCS à la Direccte).

Différents partenaires participent au dispositif d'observation sociale des données sociales en Centre-Val de Loire dont des collectivités territoriales (conseil régional, conseils départementaux), des organismes de protection sociale (caisses d'allocations familiales,

mutualité sociale agricole, caisses primaires d'assurance maladie), des services de l'état (ARS, Rectorat, Carsat, Dreets, Dreal, Insee, etc.) et des acteurs qualifiés (Observatoire de l'économie et des territoires du Loir-et-Cher). Des rencontres régulières avec les acteurs membres de la plateforme ou pouvant transmettre de nouvelles données sont menées.

Pour cette année 2021, un temps de travail a permis à la Banque de France d'identifier de nouveaux indicateurs qui pourront potentiellement être partagés dès 2022 sur le site de la plateforme. Des perspectives sont également en réflexion à la suite du Copil de décembre 2021 avec la coordination régionale des missions locales.

En 2008, un site internet a été créé. L'outil internet qui a été développé auparavant a été entièrement refondu au cours de l'année 2015 parallèlement au développement d'un système d'information géographique. Ils sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.observationsociale-centre.org/>.

Pour l'année 2021, les principaux travaux ont concerné :

- le suivi de la collecte et de la mise à jour des indicateurs et des publications ;
- la réalisation du tableau de bord annuel OSCARD 2021 ;
- l'optimisation du site internet de la plateforme sociale et du SIG (ajout d'une année de données) ;
- l'ajout d'une année de données pour les profils de territoires.



OSCARD 2021 :

La publication annuelle OSCARD décrit, analyse les données fournies par les partenaires et permet ainsi aux décideurs de se doter d'un document synthétique reprenant les grandes données clés du champ de l'inclusion sociale. Le tableau de bord OSCARD 2021 (Observation sociale croisée des acteurs régionaux et départementaux) est disponible soit en intégralité ou par grande thématique dans l'onglet « OSCARD » sur le site internet de la plateforme sociale. Il a également fait l'objet d'une large diffusion sur support papier.

Pour l'année 2021, il a été décidé d'ajouter l'indicateur de défavorisation sociale (FDep). Elaboré par l'Inserm, l'indice de défavorisation sociale (FDep) est un indicateur qui permet de caractériser la situation socio-économique des familles pour rendre compte des disparités territoriales. Il combine 4 variables issues du recensement de population et de déclarations fiscales :

- le revenu fiscal médian par unité de consommation,
- la part des diplômés de niveau baccalauréat dans la population de 15 ans ou plus non scolarisée,
- la part des ouvriers dans la population active de 15 à 64 ans,
- la part des chômeurs dans la population active de 15 à 64 ans

Les faits marquants qui reprennent les grands constats, chiffres clés et principales tendances du document ont été présentés sous forme de semi-infographie pour faciliter leur lecture. Des pictogrammes accompagnent chaque thématique.

9 Données sanitaires Appui au déconfinement

Dans le contexte de pandémie de Covid-19 qui s'est répandue sur l'ensemble de la planète, des mesures de confinement ont été mises en place dans de nombreux pays dont en France dès le 17 mars 2020 et ce jusqu'au 11 mai 2020. Depuis cette date, une nouvelle phase de gestion de la pandémie est enclenchée avec des mesures progressives de déconfinement, variables selon les régions. Pour cette phase de déconfinement, la Fnors et les ORS ont décidé de mettre à disposition leur expertise dans le développement et la production d'indicateurs sur la santé et ses déterminants à des niveaux géographiques fins. Ils proposent différents indicateurs permettant de caractériser à la fois la population pouvant être à risque de présenter des formes graves de Covid-19 et les situations démographiques et sociales pouvant favoriser la circulation du SARS-CoV-2 à l'origine de cette maladie.

1250 fiches au niveau national présentent sur 4 pages une série de 34 indicateurs répartis en 5 thèmes :

- démographie,
- conditions de vie,
- caractéristiques socio-économiques,
- pathologies et état de santé à risques de formes graves de Covid-19,
- mobilité et accès aux services et aux soins.

Ces fiches sont disponibles et téléchargeables pour les 82 EPCI de la région à l'adresse suivante : <https://orscentre.org/publications/observation-sanitaire/45-thematiques/offre-et-recours-aux-soins/202-appui-au-deconfinement-profil-de-territoire>

et au niveau national directement depuis le site internet Score Santé de la Fnors : https://www.score-sante.org/profil_territoires.html

Une synthèse nationale présentant une typologie des EPCI de France a été construite à partir de l'ensemble de ces indicateurs et regroupant les EPCI en 7 classes distinctes selon leurs caractéristiques. Elle situe les classes les unes par rapport aux autres et au regard des valeurs au niveau national.



OBSERVATOIRE SOCIAL CROISÉ DES ACTEURS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX (OSCARD) - 2021

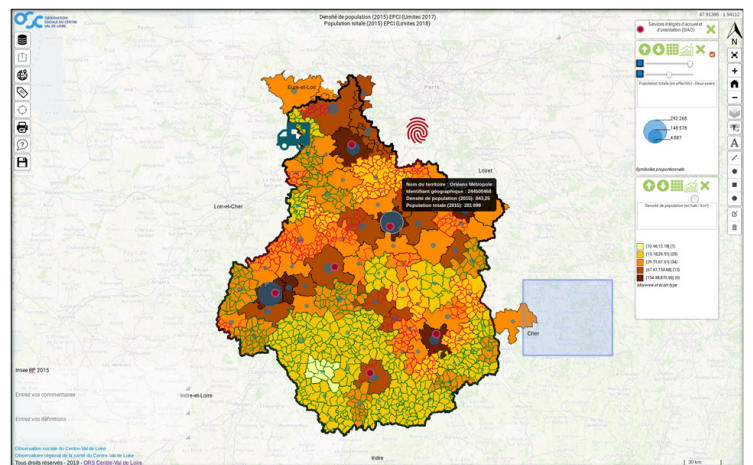
Optimisation du site internet de la plateforme sociale et du SIG

Le système d'information géographique (SIG) a suivi l'évolution des découpages et s'est donc vu mis à jour pour ceux déjà préexistants. Il a également été ajoutés les découpages QPV, ZRR, des communes quittant le dispositif ZRR avec maintien des bénéficiaires du classement ainsi que des IRIS, les bassins de vie et les zones d'emplois. Il y a également été ajouté environ 4000 acteurs régionaux, avec pour chacun d'entre eux, leur géolocalisation, ainsi qu'une fiche présentant les informations sur la structure. Il est également possible de télécharger ces informations soit de manière individuelle, acteur par acteur, soit en masse, catégorie d'acteurs par catégorie d'acteurs.

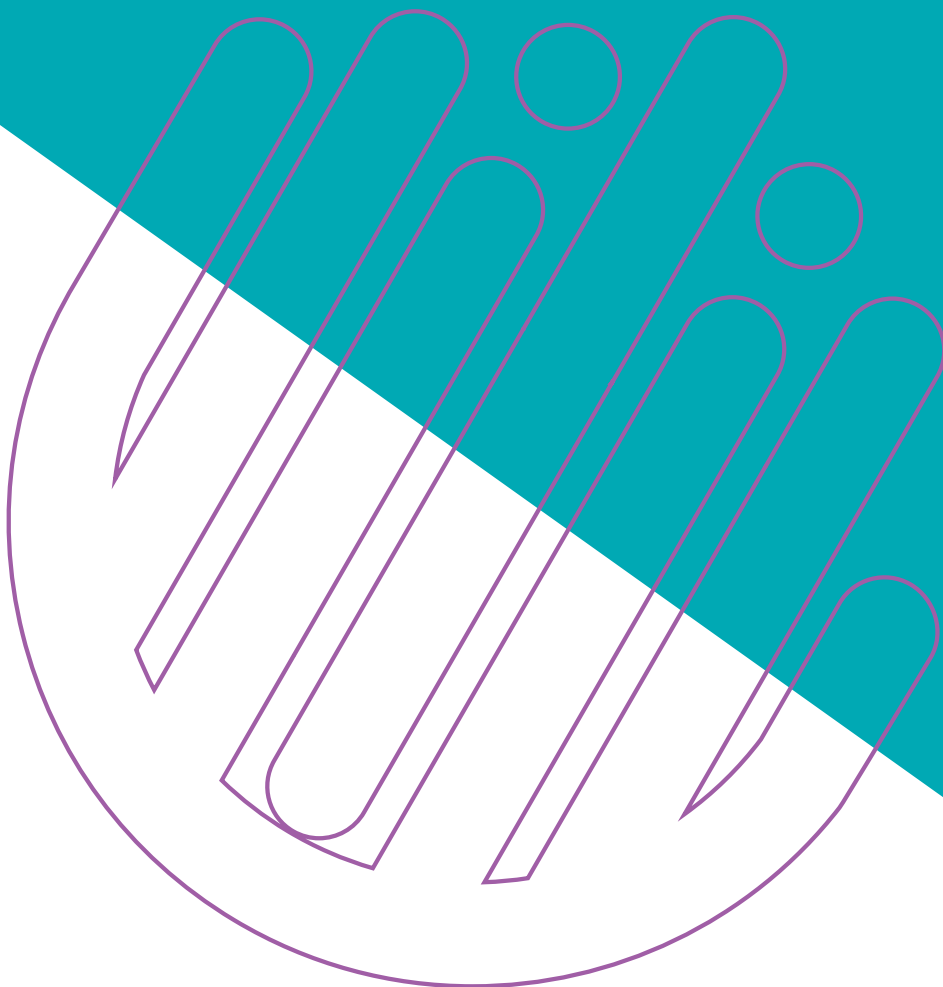
À ceci s'ajoutent les différentes maintenances, la recherche et la correction de divers bugs ainsi que l'ajout d'une année de données obtenues auprès de nos partenaires. Cette année a également vu l'ajout d'une nouvelle fonctionnalité sur le SIG : les isochrones. Grâce à ce nouveau type de carte, il est

maintenant possible d'afficher les temps d'accès des établissements déjà entrés en base de données, grâce à différents polygones représentant ces temps.

À ceci s'ajoutent les différentes maintenances, la recherche et la correction de divers bugs ainsi que l'ajout d'une année de données obtenues auprès de nos partenaires.



3. Observatoire des urgences





Création de l'Observatoire régional des urgences (ORU)

Contexte :

Depuis 2001, les régions se sont progressivement dotées d'observatoires régionaux des urgences (ORU) chargés de promouvoir la transmission de données d'activité de médecine d'urgence. Les observatoires régionaux des urgences sont fédérés au sein de la FEDORU (Fédération des Observatoires Régionaux des Urgences).

La création d'un ORU en région Centre-Val de Loire est un des objectifs du projet régional de santé 2018-2022.

Une équipe projet a été constituée en juillet 2018 associant l'ARS, Santé publique France Centre-Val de Loire, la Faculté de Médecine de Tours et le Groupement régional d'appui et de développement de l'e-santé (GRADeS) afin d'améliorer la qualité des données et de proposer un projet d'Observatoire régional des urgences. En mars 2019, l'ARS et le GRADeS se déplacent en Grand-Est afin de rencontrer l'équipe ORU de cette région et d'observer leurs modalités de fonctionnement.

En décembre 2019, le directeur de l'ARS Centre-Val de Loire décide la création d'un ORU et en confie le portage à l'Observatoire régional de santé (ORS).

L'ORS Centre-Val de Loire est le second ORS à qui le portage de l'ORU est confié, le premier étant celui des Pays de la Loire depuis 2015.

En janvier 2020, une première rencontre entre toutes les parties prenantes du futur ORU est organisée pour en définir le fonctionnement. Une charte de fonctionnement sera produite de ces réflexions.

En juillet 2020, une convention est engagée entre l'ARS et l'ORS, actant officiellement le portage de l'ORU par l'ORS.

Objectifs :

L'objectif principal de l'ORU est d'améliorer la connaissance des activités des services de médecine d'urgence en facilitant le déploiement des résumés des passages aux urgences (RPU), des résumés patients Smur (RPIS) afin de développer leur utilisation (services d'urgence, Samu et Smur).

25 services autorisés d'urgence, 2 services autorisés en pédiatrie, 6 Samu ainsi que 23 sites Smur composent l'offre en service d'urgence en Centre-Val de Loire.



Missions générales :

Les missions de l'ORU sont donc :

- d'organiser en région le recueil de données d'activité de médecin d'urgence de qualité,
- de faciliter l'utilisation de ces données par les professionnels et institutions à des fins d'organisation des soins, de gestion des tensions hospitalières et de connaissance de l'activité de médecine d'urgence.

L'organisation de l'ORU repose sur plusieurs niveaux d'intervention.

En Centre-Val de Loire, la volonté de l'ARS a été de créer l'ORU en s'appuyant de compétences déjà existantes dans la région :

- la Gouvernance de l'ORU est assurée par un comité de pilotage qui oriente les travaux de l'ORU composé de l'ARS, la faculté de médecine (directeur scientifique), l'ORS, le GRADeS (GIP e-santé), Santé publique France (SpF) et EpiDélic. Ce comité de pilotage, pour les premières années de la mise en place de l'ORU, se réunit chaque année en avril et en novembre.
- l'activité de l'ORU est assurée par un comité technique qui réalise les travaux de l'ORU orientés par le comité de pilotage, en lien avec l'ARS et le directeur scientifique. L'équipe de l'ORU est ainsi composée des collaborateurs de l'ORS, de ceux du GRADeS, un membre de SpF et un référent de l'ARS ainsi que deux médecins urgentistes des services autorisés d'urgence de la région par une mise à disposition de 0,2 ETP (médecins du CHRO et du CHU qui ont répondu à un appel à candidature). Ce comité technique se réunit tous les deuxièmes lundis de chaque mois depuis août 2020.

Les complémentarités de chaque partenaire de l'équipe ORU :

Les missions plus spécifiques confiées à **l'équipe de l'ORS** sont l'animation générale de l'ORU, l'amélioration de la qualité des données, l'analyse des données et le partage de l'information.

S'agissant des compétences métier des **deux urgentistes** en activité pour l'ORU, ces deux professionnelles ont missions spécifiques de créer une passerelle entre l'ORU et les SAU (services autorisés d'urgence), d'apporter leurs éclairages pour la compréhension des organisations pour la remontée des données et d'apporter leurs expertises pour l'exploitation des données médicales.

L'équipe du GRADeS est en charge de l'organisation des transmissions des données issues des RPU et RPIS, extraites des systèmes d'information des 25 SAU généraux et 2 SAU pédiatriques, vers le concentrateur de données (SRVA : serveur régional de veille et d'alerte).

Pour la réalisation de son objectif premier, l'ORU a en charge depuis sa création :

- de s'engager dans une démarche de qualité des données (exhaustivité et conformité) ;
- d'exploiter et d'analyser des données à produire en routine comme la production du panorama des urgences, des chiffres clés et des fiches profils par établissement ;
- de fournir les données nécessaires à l'ARS pour le suivi des tensions hospitalières (ex BACH, BJML...);
- de participer aux demandes formulées et validées par le comité de pilotage ;
- d'exploiter des données à des fins d'amélioration de la connaissance de la médecine d'urgences ;
- de communiquer et partager les informations permettant la gestion des tensions hospitalières
- la définition de filières, l'organisation des soins non programmés et l'amélioration des pratiques...
- de collaborer activement aux travaux de la Fédoré.
- Les processus pour arriver à ses fins doivent garantir le respect du RGPD.

Les travaux réalisés sur l'année 2021 :

En s'appuyant de ce que le groupe projet avait pu mettre en place avant la création de l'ORU, l'équipe actuelle a rapidement pris ses marques, trouver son organisation en définissant les missions de chacun de

ses membres et en parfaite concertation avec l'ARS et le directeur scientifique de l'ORU. En quelques mois, l'ORU Centre-Val de Loire a su remplir les missions premières qui étaient attendues de lui, à savoir la production des données pour le panorama national de l'activité des urgences, la transmission de données ponctuelle auprès de l'ARS pour mesurer les évolutions d'activités des services d'urgence. L'équipe de l'ORU s'attache progressivement et dans un temps record à devenir un ORU répondant à toutes ses missions comme n'importe quel autre ORU. Pour se faire, de nombreuses activités en 2021 ont été réalisées, en voici un résumé ci-après.

Chaque jour, le SRVA communique un lien unique et sécurisé à l'ORS, nous permettant de télécharger et de mettre à jour notre base avec les dernières données disponibles.

Chaque trimestre, une vérification de cohérence des bases de données est faite entre l'ORS, le SRVA, l'ATIH et SURSAUD. Dans le cas où une incohérence est détectée, des investigations sont menées afin d'en déterminer la cause et la corriger.

Dans le cadre de la nouvelle réforme des financements, plusieurs réunions avec l'ARS et les services d'urgences ont eu lieu permettant de définir les indicateurs retenus comme essentiel pour cette réforme. Pour nous assurer de la conformité et exhaustivité des données remontées par les SAU, un questionnaire, à destination de l'ensemble des services d'urgence de la région, a été élaboré afin de connaître leurs organisations et de pouvoir mieux comprendre les informations exploitées dans les RPU. Ce questionnaire portait sur l'organisation de l'accueil des urgences dans les établissements (accueil des urgences adultes et pédiatriques, accueil des urgences spécialisées, soins non programmés, accueil des SMURs et transferts), sur la classification clinique des malades aux urgences (CCMU) et le temps de prise en charge médicale ainsi que sur la génération des résumés des passages aux urgences. Un retour de l'analyse de ces questionnaires a été effectué lors de réunions départementales organisées par l'ARS et l'ORU. Ces rencontres ont été l'opportunité de comprendre les différentes organisations des services d'urgence, de comprendre ce qui était défini comme étant un passage aux urgences dans les différents services.

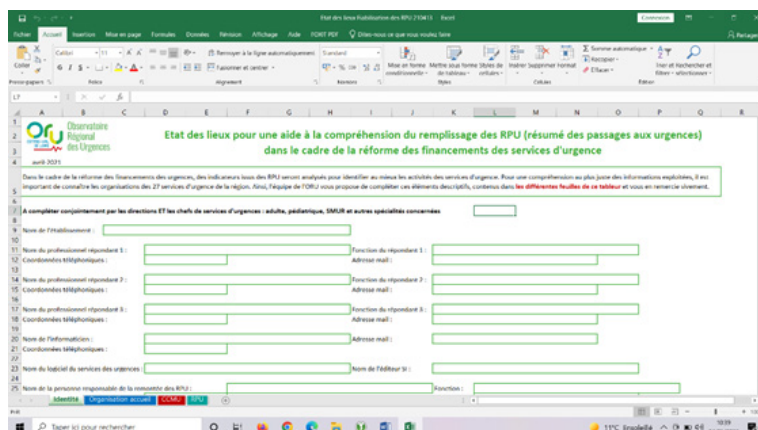
À l'issue de ces 6 réunions départementales, l'ORU et l'ARS ont travaillé conjointement sur la définition d'un passage aux urgences et devant faire l'objet d'un

RPU. Un courrier de l'ARS a été adressé en novembre 2021 pour rappeler la définition précise dans tous les établissements de ce qu'est un RPU.

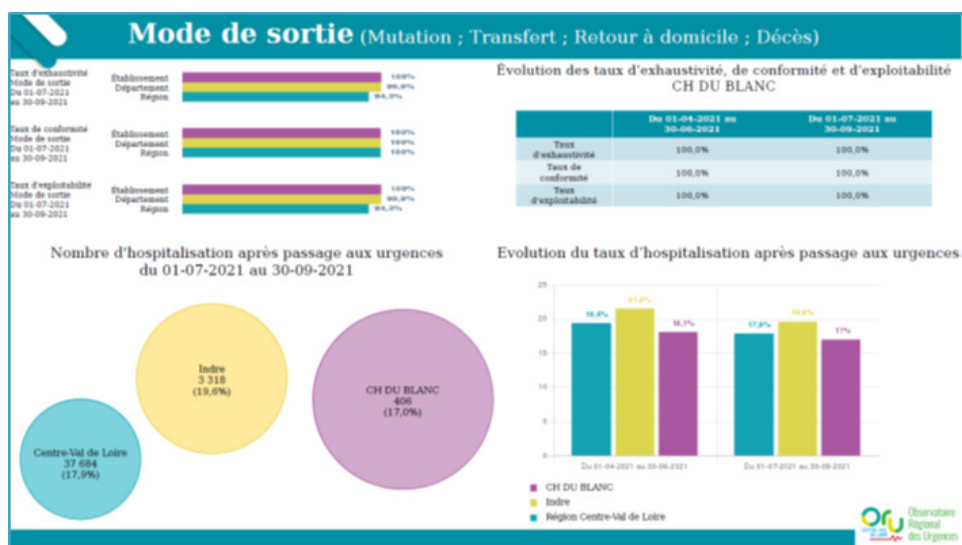
Pour alimenter les échanges départementaux, il a été transmis à chaque établissement, un état des lieux des remontées de leurs données dans le SRVA correspondant à leur service. Souhaitant suivre l'évolution de la qualité de leurs données remontées dans le SRVA, les établissements ont sollicité l'ORU pour disposer trimestriellement un état de la remontée de leurs données, au regard des informations qui seraient discriminantes dans le cadre de la réforme des financements : âge, nombre d'hospitalisations après passage aux urgences, durée de passage et CCMU.

Ces panoramas trimestriels sont entièrement automatisés et ont donc fait l'objet de nombreuses programmations. Ils sont remis à la fin de chaque trimestre. Dans une volonté de transparence, d'une dynamique d'amélioration de tous, toutes les synthèses sont remises à tous les établissements

et l'ARS permettant à chaque SAU de se situer par rapport aux autres services. Chaque synthèse trimestrielle comprend les données spécifiques d'un SAU, des situations départementale et régionale.



Exemple d'une page de synthèse trimestrielle pour un établissement



À la suite de la transmission de ces synthèses et de l'analyse des questionnaires sur leurs organisations, l'ORU a été sollicité par certains établissements afin d'être guidé pour améliorer la qualité de la remontée de leurs données. Pour répondre à ces sollicitations, les deux médecins urgentistes de l'ORU se sont répartis les 6 départements : le médecin du CHU a en charge les départements 36, 37 et 41, tandis que le médecin du CHRO accompagne les départements 18, 28 et 45. En 2021, ce sont huit établissements qui ont demandé un accompagnement de nos médecins

référents ORU. Les rencontres étaient généralement menées avec les responsables de la direction des affaires financières, du service des urgences et des systèmes d'information. Les médecins ORU se sont attachés à rappeler toute l'importance de disposer des données de qualité, du fait de la réforme des financements mais également pour valoriser toute l'activité des urgences en interne à l'établissement.

Au-delà de la production de tous les indicateurs rendant compte de l'activité des urgences au niveau

national dans le cadre du panorama produit par la Fédoru, l'ORU répond régulièrement à des demandes ponctuelles de l'ARS en lui fournissant des données calculées et représentées graphiquement. Enfin, des calculs d'indicateurs sont aussi faits dans le but de donner matière à réflexions entre nos médecins et les services d'urgences (par exemple, calculs des erreurs de données pour chaque variable, afin d'identifier les problèmes de remontées).



L'ORU Centre-Val de Loire et la Fédoru

Depuis cette année 2021, l'ORU Centre-Val Loire s'est pleinement engagé dans les travaux de la Fédoru. L'équipe de l'ORU s'est investi dans plusieurs commissions mises en place au niveau national par la Fedoru :

- La sous-commission Panorama/Chiffres clés/ Etudes (commission Recueil et analyse des données provenant des structures d'urgences) : chaque début d'année, l'ORU participe à l'élaboration du Panorama national en proposant diverses modifications et ajouts. Nous calculons également de nombreux indicateurs afin de les faire remonter à cette même commission et ainsi constituer une base de laquelle découlera le panorama. *Claire Cherbonnet, Céline Leclerc, Dr Philippe Linassier, Olivier Roy et Julien Vossart.*
- La sous-commission Tableau de bord, qualité des données et score à partir des RPU v3 (commission Qualité des données) : l'objectif de cette commission est de proposer des indicateurs de qualité des données déclinable par service d'urgence et d'élaborer le calcul d'un score de qualité global. La réalisation d'un tableau de bord qualité des données permettra d'être un outil d'aide à l'amélioration des données transmises par les établissements de santé et indirectement une aide à l'évaluation plus qualitative des organisations des services d'urgence. *Claire Cherbonnet*

- La sous-commission Indicateurs qualité soins et organisation (IQSO) – RPU v2. *Dr Victoria Carré*
- La commission Filières et parcours de soins. *Dr Sophie Vannier*
- La commission Communication : l'objectif principal de cette commission est d'améliorer la visibilité de la Fedoru. Cela porte sur la mise à jour et l'animation du site internet, la rédaction des newsletters, la préfiguration des séminaires des ORU et plus globalement sur la communication des travaux de la Fedoru. *Dr Philippe Linassier*
- L'ORU est membre du Conseil d'administration de la Fédoru depuis mars 2022 par l'élection de notre médecin urgentiste Victoria Carré.

En 2021, la Fédoru a souhaité créer sa newsletter. À chaque numéro un ORU est mis en avant. Pour son deuxième numéro, la Fédoru a souhaité valoriser la création de l'ORU Centre-Val de Loire. L'ORU CVdL a donc rédigé un article pour informer de sa création et de son organisation.

Composition de l'équipe technique de l'ORU Centre-Val de Loire

- Céline LECLERC, Directrice de l'ORS Centre-Val de Loire, socio-démographe
 Claire CHERBONNET, Statisticienne ORS Centre-Val de Loire
 Julien VOSSART, Informaticien ORS Centre-Val de Loire
 Dr Victoria CARRÉ, Conseiller médical CHR Orléans
 Dr Sophie VANNIER, Conseiller médical CHU Tours
 Mickael BERNIER, Analyste programmeur GRADeS (GIP e-Santé)
 Dr Philippe LINASSIER, Conseiller médical GRADeS (GIP e-Santé)
 Olivier ROY, Urbaniste GRADeS (GIP e-Santé)
 Nicolas VINCENT, Biostatisticien, épidémiologiste - Santé publique France
 Dr Rémi LECLERC, Médecin conseil - ARS Centre-Val de Loire
- Volet administratif : Céline CHOLLET, Assistante de direction ORS Centre-Val de Loire

FÉVRIER 2022 NUMERO 2

NEWSLETTER

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES OBSERVATOIRES RÉGIONAUX DES URGENCES

EDITO

L'ensemble des membres de la Fedoru vous adresse ses meilleurs vœux pour 2022. En ce début d'année, alors que la France est traversée par la 5e vague Covid-19 avec l'émergence du variant Omicron, nous restons solidaires avec l'ensemble des personnels soignants des urgences qui sont, une nouvelle fois, en première ligne. En même temps, nous avons hâte d'aller de l'avant, et c'est avec plaisir que nous vous annonçons la publication du panorama Fedoru 2020, tant attendu, qui, nous espérons, vous apportera des informations utiles durant cette crise sanitaire. La plénière SpF Fedoru, après une absence de 2 ans pour cause de pandémie, est désormais programmée le 31 mars 2022. Parmi les nouveautés, nous avons engagé une refonte du site internet de la FEDORU pour répondre à une meilleure visualisation de nos travaux, qui se concrétisera dès les mois de mars. Notre Newsletter poursuit son engagement de vous informer régulièrement, avec ses rubriques habituelles : chiffres-clés, focus sur les ORU, et actualités. N'hésitez pas à nous contacter pour vos remarques ou suggestions sur contact@fedoru.fr. Et retrouvez nos travaux sur notre site www.fedoru.fr.

CHIFFRES CLÉS :

Panorama activité des urgences

16 755 776 PASSAGES AUX URGENCES soit 15 171 234 passages dans les services d'urgence primaires et 1 584 442 passages dans les services d'urgence pédiatrique	95 SAMU 25 171 160 Appels 17 341 351 Dossiers de régulation 13 686 355 Dossiers de régulation médicale	446 SMUR 704 897 Soins dans l'année dans 536 500 Soins primaires 144 538 Soins secondaires 24 859 104
681 SERVICES D'URGENCE soit 12% Services d'urgence pédiatrique	4 153 LITS EN UHCD 1 733 291 Soins en UHCD	

Composition du comité de pilotage de l'ORU Centre-Val de Loire

- Laurent HABERT, Directeur général ARS Centre-Val de Loire
 Sabine DUPONT, Directrice de l'offre de soin ARS Centre-Val de Loire
 Agnès HUBERT-JOUANNEAU, Directrice du département de l'organisation de l'offre de soins ARS Centre-Val de Loire
 Danièle DESCLERC-DULAC, Présidente de l'ORS Centre-Val de Loire
 Pr Said LARIBI, Directeur scientifique de l'ORU, Chef du département médecine d'urgence CHU Tours – Direction médicale SAMU 37
 Vincent MARCÉ, Directeur du GRADeS (GIP e-Santé)
 Esra MORVAN, Responsable de la Cire Centre-Val de Loire
 Dr Leslie GRAMMATICO-GUILLON, Médecin responsable EpiDclIC MCU-PH santé publique

FÉVRIER 2022 NUMERO 2

TOUR DE FRANCE DES ORU

ORU CENTRE VAL DE LOIRE

Inscrit dans le PRS 2018-2022, l'ORU a vu le jour en région Centre-Val de Loire grâce à une équipe projet très active. Cette équipe, constituée en juillet 2018, associe l'ARS, Santé publique France (SPF), la Faculté de Médecine et le GIP e-Santé CVL. En décembre 2019, le directeur de l'ARS Centre-Val de Loire acte la création d'un ORU et en confie le portage à l'Observatoire régional de santé (ORS).

L'ORS Centre-Val de Loire est le second ORS à qui le portage d'un ORU est confié, le premier étant celui des Pays de la Loire depuis 2015. En Centre-Val de Loire, la volonté de l'ARS a été de créer un ORU s'appuyant sur des compétences déjà existantes.

LA GOUVERNANCE

- La Gouvernance de l'ORU est assurée par un comité de pilotage qui oriente les travaux. Composé de l'ARS, la faculté de médecine (directeur scientifique), l'ORS, le GIP e-Santé CVL, SpF et EpiDclIC, il se réunit chaque année en avril et en novembre.
 - L'activité de l'ORU est assurée par un comité technique qui réalise les travaux définis par le comité de pilotage.

LE COMITÉ TECHNIQUE

Il est composé :
 - Des collaborateurs de l'ORS assurant l'animation générale de l'ORU, l'analyse et la valorisation des données, le partage de l'information
 - Des professionnels du GIP e-Santé CVL en charge de l'organisation des transmissions des données issues des Résumés de Passages aux Urgences (RPU), Résumé Patient Intervention SMUR (RPI) et Résumé du Dossier de Régulation (RDR), extraits des systèmes d'information des établissements vers le concentrateur de données (SRVA : serveur régional de veille et d'alerte)
 - Deux médecins urgentistes en activité, mises à disposition de leur établissement (CHR Orléans et CHRU Tours) apportant leurs compétences métier et réalisant une passerelle entre l'ORU et les services d'urgence
 - Un membre de SpF
 - Un référent de l'ARS

LES TRAVAUX

Depuis juillet 2020, les premiers travaux réalisés par l'équipe pluridisciplinaire et inter-services ont été consacrés à l'accompagnement au des SAU et de l'ARS pour la production d'indicateurs pertinents au regard de la réforme des financements des services d'urgence par la production de synthèses trimestrielles sur les taux d'exploitabilité des données issues des RPU. L'objectif de demain, sera d'adopter à nos premiers travaux, des analyses issues des données SMUR et SAMU et de travailler sur les filières de soins. De beaux projets nous attendent...

LES MEMBRES

Céline Leclerc, Directrice, sociologue et démographe
 Claire Cherbonnet, Statisticienne
 Julien Vossart, Informaticien
 Dr Victoria Carré, médecin expert, CHU Orléans
 Dr Sophie Vannier, médecin expert, CHU Tours
 Mickael Bernier, Analyste Programmeur
 Olivier Roy, Qualiticien
 Dr Philippe Linassier, Conseiller médical

Pour en savoir plus : fedoru.fr

ACTUALITES DES ORU

ORU ARA : Printemps des urgences (17e édition) à Lyon - le 10/05/2022

ORU OCCITANIE : Lancement du dispositif régional de coordination territorial de gestion des lits : 12 Bed manager de territoire en cours de recrutement

CALENDRIER : Congrès des urgences (SFMU), Palais des congrès, Porte Maillot Paris du 08 au 10/06/2022

Vous recevrez cet email car vous êtes inscrit à nos services ou votre newsletter. Si vous souhaitez ne plus recevoir de communication de notre part, vous pouvez cliquer sur le lien suivant : Désinscription



4. Conseils techniques, colloques, congrès, formations

Participation aux groupes d'experts

L'ORS est régulièrement sollicité pour participer à des groupes d'experts régionaux. Il apporte également des conseils techniques à des organismes et associations, dans les domaines de l'évaluation et de la méthodologie.

- Représentation de l'ORS Centre-Val de Loire à la 4^{ème} conférence régionale des acteurs de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté «Face à la crise, territoires et acteurs mobilisés» - visioconférence, 7 janvier 2021, Céline Leclerc et Franck Géniteau.
- Représentation de l'ORS Centre-Val de Loire à la signature de la charte d'engagement régionale contre les perturbateurs endocriniens - visioconférence, 7 janvier 2021, Céline Leclerc.
- Participation de l'ORS Centre-Val de Loire aux ateliers de la 4^{ème} conférence régionale des acteurs de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté «Face à la crise, territoires et acteurs mobilisés» - visioconférence, 12 janvier 2021, Pierre Chalmeton «Montée des précarités : favoriser l'accès aux droits pour tous et renforcer la participation des personnes concernées», 14 janvier 2021 Franck Géniteau «De l'insertion à l'emploi : construire et accompagner les parcours» et Céline Leclerc «Prévenir et lutter contre les précarités chez les jeunes».
- Représentation de la Fédération nationale des ORS à la conférence nationale de santé - visioconférence, 20 janvier 2021, Céline Leclerc.
- Représentation de la Fédération nationale des ORS au conseil d'orientation de l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps) - visioconférence, 22 février 2021, Céline Leclerc.
- Représentation de l'ORS Centre-Val de Loire au sein du comité d'appui thématique tuberculose « Étude de la distribution spatiale de la tuberculose en régions et de l'association entre l'incidence de la tuberculose maladie et les facteurs socio-économiques », à la demande de Santé publique France, 27 avril 2021, Céline Leclerc.
- Sollicitation de Céline Leclerc pour un apport d'expertise sur la préfiguration d'un observatoire social en Guyane pour l'intercommunalité de Cayenne, à l'initiative de la cellule recherche du centre de ressources de la politique de la ville de Guyane - visioconférence, 6 mai 2021.
- Représentation de l'ORS Centre-Val de Loire au ségur de la gouvernance sur la réduction des inégalités - visioconférence, 4 juin 2021, Céline Leclerc.
- Interview de Céline Leclerc sur «l'élaboration d'un modèle de stratégie territoriale et partenariale à mettre en œuvre par le réseau de l'Assurance Maladie» - par téléphone, 9 juin 2021.
- Représentation de la Fédération nationale des ORS à la conférence nationale de santé plénière - visioconférence, 25 juin 2021, Céline Leclerc.
- Représentation de l'ORS Centre-Val de Loire au lancement de l'étude Homère (étude nationale sur la déficience visuelle) par la Fédération nationale des aveugles de France - Orléans, 21 septembre 2021, Céline Leclerc.
- Représentation de l'ORS Centre-Val de Loire à la 6^{ème} journée collective « prévention des addictions et organisation du travail », projet ARACT et Addictions France Centre-Val de Loire - visioconférence, 28 septembre 2021, Céline Leclerc.
- Interview de Céline Leclerc sur «l'opportunité d'un géronto-pôle en Centre-Val de Loire par un cabinet de consultant mandaté par l'ARS, par téléphone, 6 octobre 2021.
- Représentation de l'ORS Centre-Val de Loire au comité technique national du programme des maladies à caractère professionnel - visioconférence, 16 novembre 2021, Claire Cherbonnet.
- Représentation de l'ORS Centre-Val de Loire au comité technique régional de l'autisme - Orléans, 16 novembre 2021, Pierre Chalmeton.
- Présentation de l'étude « Les effets de la crise sanitaire sur les conduites suicidaires des jeunes » à la plénière de la Conférence nationale

de santé - visioconférence, 18 novembre 2021, Pierre Chalmeton.

- Représentation de l'ORS Centre-Val de Loire aux instances de Lig'Air, (bureau 18 mai 2021, conseils d'administration des 18 mars, 4 juin et 12 octobre 2021, assemblée générale du 17 juin 2021), Franck Géniteau.
- Représentation de l'ORS Centre-Val de Loire à la CRSA (Conférence régionale de la santé et de l'autonomie) , Céline Leclerc:
 - Commission « prévention » - visioconférence, 14 janvier 2021.
 - Commission permanente - visioconférence, 4 février 2021.
 - Commission « prévention » - visioconférence, 18 mars 2021.
 - Commission « organisation des soins » - visioconférence, 19 mars 2021.
 - Commission plénière, Orléans, 25 mars 2021.
 - Commission permanente - Orléans, 6 mai 2021.
 - Commission plénière - Orléans, 10 juin 2021.
 - Commission « organisation des soins » - Orléans, 1^{er} juillet 2021.
 - Commission plénière - Orléans, 16 septembre 2021.
 - Installation de la CRSA - Orléans, 21 octobre 2021.
 - Commission « organisation des soins » - Orléans, 26 novembre 2021.
 - Commission « prévention » - Orléans, 1^{er} décembre 2021.
 - Commission permanente, 9 décembre 2021, Orléans.
- Représentation de l'ORS Centre-Val de Loire au projet Icope (Integrated Care for Older People) - réunions mensuelles pour le suivi du programme Icope décliné sur les communes de Joué-lès-Tours et Savonnières - visioconférences, Céline Leclerc.

Communications orales

- Présentation de l'étude sur « les délais d'attente en CMP en région Centre-Val de Loire » auprès du Directeur général de l'ARS Centre-Val de Loire - Orléans, 11 mars 2021, Céline Leclerc, Claire Cherbonnet et Pierre Chalmeton.
- Présentation du « Diagnostic préalable à la mise en place d'un pôle ressources-handicap 6-17 ans » commanditée par la Ligue de l'enseignement du Cher - visioconférence, 3 juin 2021, Pierre Chalmeton.
- Cours sur « Les réponses apportées en région Centre-Val de Loire face aux enjeux de l'état de santé de la population... ou plutôt de la démographie des professionnels de santé ? » dispensé au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) - visioconférence, 10 juin 2021, Céline Leclerc.
- Cours sur la « Réalisation d'un diagnostic en santé publique » auprès des étudiants de l'institut régional de formation en masso-kinésithérapie d'Orléans - visioconférence, 23 septembre 2021, Céline Leclerc.
- Présentation au Congrès de la SFSP (Société française de santé publique) de l'étude Fnors/ORS « Profils de territoire, un outil d'accompagnement à la compréhension des inégalités face à la Covid-19 » par Céline Leclerc et Lise Trottet (Fnors) - Poitiers, 13, 14 et 15 octobre 2021, Céline Leclerc.
- Co-direction de la thèse pour le Doctorat en médecine de Sixtine Brabant « Le virage ambulatoire en médecine : freins et leviers à la prise en charge interdisciplinaire des maladies chroniques en hôpital de jour de médecine, étude exploratoire au CHR d'Orléans » - Tours, 24 novembre 2021, Céline Leclerc
- Présentation de « La santé en Centre-Val de Loire - Caractérisation de la population et de ses besoins au travers de quelques chiffres-clés » au séminaire de l'ARS Centre-Val de Loire - Orléans, 6 décembre 2021, Céline Leclerc.

Participations à des colloques, séminaires, formations

- Formation Adobe InDesign perfectionnement - Poitiers, du 16 au 18 juin 2021, Céline Chollet.
- Représentation de l'ORS Centre-Val de Loire à la 2^{ème} journée ERVMA (Équipe régionale vieillissement et maintien de l'autonomie) «Préserver ses sens pour vieillir en santé» - Orléans, 18 juin 2021, Céline Leclerc et Margaux Gallerand.
- Représentation de l'ORS Centre-Val de Loire aux « 10 ans du CAIS Mobile » - Saint Prvé Saint Mesmin, 23 juin 2021, Céline Leclerc
- Réunion du groupe des DPO sur le thème de « la co-traitance » - Paris, 28 juin 2021, Céline Leclerc, Céline Chollet et Julien Vossart.
- Représentation de l'ORS Centre-Val de Loire aux « Matinées de la statistique publique » organisée par l'Insee Centre-Val de Loire sur le thème « Les données disponibles à l'infra-communal et leur utilisation » - visioconférence, 1^{er} juillet 2021, Claire Cherbonnet.
- Webinaire organisé par la Fnors « Panorama des politiques et des acteurs majeurs de santé publique dans les territoires » - visioconférence, 7 septembre 2021, Céline Chollet, Camille Dugrand et Pierre Chalmeton.
- Formation « Exercer le rôle de tuteur en entreprise » - Fleury-les-Aubrais, 24 et 25 novembre 2021 et 3 décembre 2021, Claire Cherbonnet.
- Séminaire des ORS et de la Fnors « De l'individuel au collectif, développons ensemble notre réseau » - Saint Malo, 29 et 30 novembre 2021, Pierre Chalmeton, Claire Cherbonnet, Céline Chollet, Franck Géniteau, Saadika Harchi-Chevreau, Céline Leclerc et Julien Vossart.
- Réunion du groupe des DPO sur le thème des « méthodologies de référence » - Paris, 2 décembre 2021, Céline Leclerc, Céline Chollet et Julien Vossart.
- Représentation de l'ORS Centre-Val de Loire aux « Matinées de la statistique publique » organisée par l'Insee Centre-Val de Loire sur le thème « Les quartiers politiques de la ville » - visioconférence, 14 décembre 2021, Franck Géniteau.



Programme
2^{ème} JRVMA
Centre-Val de Loire

Centre de Conférences d'Orléans
18 juin 2021


« Préserver ses sens pour vieillir en santé »

Présentiel et digital

VENDREDI 15 OCTOBRE

09H30
10H15

**SP17 - MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR :
TROIS EXPÉRIENCES DES ORS FACE À LA COVID-19**

 Observatoire régional de la santé

Session partenaire

Modérateurs : *Louis-Rachid SALMI, Université de Bordeaux, ISPED, Bordeaux*
Bernard LEDESERT, Fnors, Paris

La crise de la Covid-19 a permis de questionner, au-delà du cercle des spécialistes de la santé publique, d'une part la diversité des déterminants de la santé et d'autre part le poids des questions de santé au sein de la société.

Concomitamment, l'épidémie de Covid-19 et son impact sanitaire ont fragilisé l'ensemble des composantes fondamentales de la société (éducation, économie et solidarité en particulier) révélant ainsi la place primordiale du secteur de la santé alors que, collectivement, notre système était pensé comme peu fiable.

L'irruption de l'ensemble de ces sujets de santé publique a bien évidemment fortement questionné le réseau des ORS. En effet, le vécu de la crise a conforté la nécessité, d'une part d'objectiver les connaissances sur les principaux déterminants de la santé sur des échelles géographiques fines et au sein de territoires très hétérogènes, d'autre part de ne pas déconnecter les politiques de santé des autres politiques sectorielles, enfin, de diffuser au plus près des acteurs locaux les connaissances acquises dans une logique d'acculturation.

Depuis le printemps 2020, quelques ORS ont été amenés à mettre en œuvre des études participant à la caractérisation de l'épidémie ou de ses conséquences. Ces études ont chacune mobilisé des méthodes et des compétences diverses afin de s'adapter à des objectifs et contextes toujours différents : Approches statistiques relevant de l'épidémiologie descriptive ou analytique, approches qualitatives, recherches documentaires, etc.

Cette session illustrera la multiplicité de ces approches. Trois études utilisant des approches différentes seront présentées et serviront de base aux échanges : la réalisation de profils de territoire pour aider au déconfinement, les inégalités de mortalité, de morbidité et d'accès au dépistage pendant la crise en Île-de-France et une étude qualitative à la suite d'un cluster de cas au début de la pandémie dans un quartier de Perpignan soumis à d'importantes vulnérabilités sociales. En les discutant, cette session visera à déterminer comment elles peuvent contribuer, à court ou moyen terme, à adapter les politiques de santé publique et à favoriser leur coordination avec les autres politiques publiques en prenant en compte les spécificités locales.

- **Profils de territoire, un outil d'accompagnement à la compréhension des inégalités face à la Covid-19.**
Céline LECLERC (ORS Centre-Val de Loire / Fnors, Orléans)
Lise TROTTEZ (Fnors, Paris)
- **Les inégalités de mortalité, de morbidité et d'accès au dépistage pendant la crise de la Covid-19 en Île-de-France.**
Catherine MANGENEY (ORS Île-de-France, Paris)
Valérie FERON (ORS Île-de-France, Paris)
- **Les Gitans de Perpignan face à la Covid-19 : Analyse d'un cluster, hypothèses et conséquences.**
Meryl SROCYNSKI (CREAI-ORS Occitanie, Montpellier)
Jennifer YEGHICHEYAN (CREAI-ORS Occitanie, Montpellier)

Congrès de la Société Française de Santé Publique ■ 31

PALAIS DES CONGRÈS

Congrès de la Société Française de Santé Publique


Agir en situation d'incertitude et de controverse : quels enseignements pour la santé publique ?

Programme

13 - 15 OCTOBRE 2021

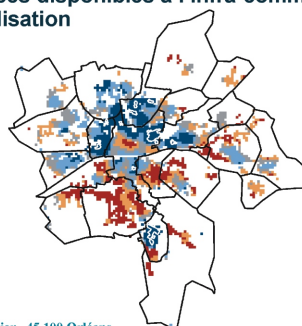
www.congres.sfsp.fr

POITIERS

 **LES MATINÉES DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE**

Invitation ➡ **Les données disponibles à l'infra-communal et leur utilisation**

Judi 1^{er} juillet 2021
de 9h30 - 11h30
Webinaire



Complément d'information au :
02 38 69 53 17 ou martine.blouin@insee.fr

Insee Centre-Val de Loire - Cité Coligny - 131 rue du Faubourg Bannier - 45 100 Orléans

5. Les consultations du site internet

Consultations :

Afin de respecter toujours plus le RGPD, nous avons décidé, en cours d'année, de remplacer la solution d'analyse d'audience que nous utilisons (Google Analytics) pour nous tourner vers une solution gratuite et libre, mais qui surtout, a l'avantage d'être une solution que nous hébergeons nous même, sur notre propre serveur.

Un peu de maintenance est bien sûr nécessaire, mais la contrepartie est que nous sommes maîtres de nos données, et surtout, de celles de nos visiteurs, ce qui implique que nous ne collectons uniquement que les données nécessaires aux analyses d'audience et de surcroît, ces dernières sont entièrement anonymisées. De ce fait, aucune donnée personnelle n'est ni conservée, ni traitée.

Mode d'accès

La grande majorité des visites se font depuis Paris (23 %), Orléans (10 %) et Tours (6 %). Quant aux méthodes d'accès à notre site, l'utilisation d'un moteur de recherche reste la façon la plus utilisée avec 65 %. Les visites à partir de liens en favoris ou en entrant directement l'adresse du site dans la barre d'URL représentent 30 %. Enfin, 3,5 % des visites se font grâce à des sites référents (site sur lequel se trouve au moins un lien vers le nôtre). Les principaux sites référents sont le site de la Fnors, Facebook et le site du Pays Loire Tourraine.

Exceptionnellement cette année, en raison de la migration vers Matomo, nous ne sommes pas en capacité d'énoncer des chiffres fiables concernant les publications les plus consultées (rupture de données Google Analytics => Matomo).

Pour rappel, en 2020, environ 4 200 visites ont été recensées sur notre site, effectuées par 3 100 visiteurs uniques (Ces deux chiffres sont sensiblement les mêmes qu'en 2019, avec respectivement 4 300 visites et 3 300 visiteurs).

Refonte du serveur mail

Suite à l'arrêt de service de la part de notre fournisseur, de notre serveur mail prévu pour le début d'année 2022, il a fallu en louer un nouveau ainsi qu'une nouvelle IP.

Le problème auquel nous avons été confrontés est que les adresses IP ont quasiment tout déjà été utilisée pour l'envoi de spam.

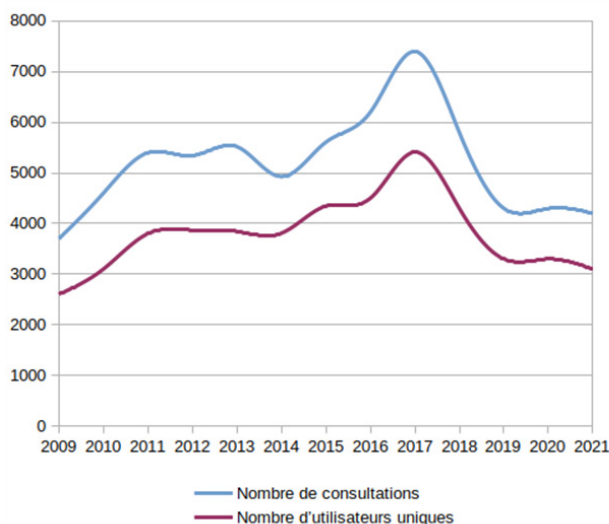
De plus, lors de la location d'une nouvelle adresse, il nous est impossible d'en choisir spécifiquement une : elles sont attribuées aléatoirement.

La nouvelle adresse IP fraîchement acquise, nous nous sommes rendu compte qu'elle avait elle aussi été utilisée par le passé pour l'envoi de spam, et de ce fait, possédait une réputation en ligne très mauvaise, ce qui plaçait systématiquement tous nos mails envoyés en spams.

De très nombreuses recherches, améliorations techniques et démarches auprès des gestionnaires de serveurs de mails (notamment Microsoft, Orange/Wanadoo et d'autres) ont été nécessaires afin de prouver notre bonne foi et ainsi voir la réputation de notre serveur redorée. Ainsi, les problèmes de spams ont quasiment tous été résolus (certains serveurs, de manière très ponctuelle nous reçoivent encore en tant que spam).

Cette refonte a aussi été l'occasion d'améliorer plusieurs aspects de sécurité, comme la confidentialité (communications chiffrées), la protection contre le « phishing » (bloquer tout envoi de mail à partir de notre serveur sans y avoir été autorisé et ainsi empêcher l'envoi de faux mail se faisant passer pour notre association) et l'intégrité des messages (identification des messages qui auraient été modifiés ou interceptés durant leurs envois).

Notre serveur suit ainsi toutes les normes de sécurité et a même été testé par les sites du ministère de la cybersécurité ainsi que celui de la commission européenne (services de tests disponibles sur chacun de ces sites) en obtenant dans les deux cas les meilleures notations. Pour comparaison, notre nouveau serveur est maintenant mieux noté que celui de Orange/Wanadoo, Gmail, Hotmail ou encore Outlook).





6. Index des sigles

ANSP	Agence nationale de santé publique
APSA	Activité physique et sportive adaptée
ARS	Agence régionale de santé
ATIH	Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
Caarud	Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction de risques pour usagers de drogues
CAF	Caisse d'allocations familiales
Carsat	Caisse d'assurance retraite et de santé au travail
CépiDc	Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès
CHRO	Centre hospitalier régional d'Orléans
CHRU	Centre hospitalier régional universitaire
CLS	Contrat local de santé
CMP	Centre médico-psychologique
Cnam	Conservatoire national des arts et métiers
CNAMTS	Caisse nationale de l'Assurance maladie des travailleurs salariés
CNDS	Commission nationale de déontologie de la sécurité
CNIL	Commission nationale de l'informatique et des libertés
Cnis	Conseil national de l'information statistique
CNMSS	Caisse nationale militaire de sécurité sociale
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
COCT	Conseil d'orientation des conditions de travail
COM	Collectivités d'Outre-mer
Creai	Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
CRSA	Conférence régionale de la santé et de l'autonomie
Csapa	Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
CSDU	Commission spécialisée "droits des usagers"
CSOS	Commission spécialisée pour l'organisation des soins
CTRA	Comité technique régional de l'autisme
DCIR	Datamart consommation inter-régimes
DES	Diplôme d'études spécialisées
DGS	Direction générale de la santé
Directce	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DLS	Diagnostic local de santé
DOM	Département d'Outre-mer
Drass	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales
DRDJSCS	Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
Dreal	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DREETS	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
DRSE	Diagnostic régional santé environnement
DRSM	Direction régionale du service médical
EGB	Échantillon généraliste des bénéficiaires
EIS	Évaluation d'impact sur la santé
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
ESMS	Établissements et services médico-sociaux
ETP	Éducation thérapeutique du patient

Fehap	Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs
Fnors	Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé
INDS	Institut national des données de santé
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
Iris	Institut de relations internationales et stratégiques
MDA	Maison des adolescents
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
Mildeca	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
MPI	Maladies professionnelles indemnisables
MSA	Mutualité sociale agricole
MSP	Maison de santé pluridisciplinaire
Onaps	Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité
ONS	Observatoire national du suicide
OR2S	Observatoire régional de la santé et du social
ORS	Observatoire régional de la santé
ORU	Observatoire régional des urgences
OSCARD	Observation sociale croisée des acteurs régionaux et départementaux
PMI	Protection maternelle et infantile
PMSI	Programme de médicalisation des systèmes d'information
Praps	Programme régional d'accès à la prévention et aux soins
PSH	Personnes en situation de handicap
PSPH	Parcours de santé des personnes en situation de handicap
QMCP	Quinzaine des maladies à caractère professionnel
QPV	Quartiers prioritaires de la politique de la ville
RG	Régime général
RGPD	Règlement général sur la protection des données
RPPS	Répertoire partagé des professionnels de santé
RPU	Résumé des passages aux urgences
RSI	Régime social des indépendants
SAU	Service d'accueil et de traitement des urgences
Saad	Service d'aide et d'accompagnement à domicile
SpF	Santé publique France
Ssiad	Service de soins infirmiers à domicile
SIG	Système d'information géographique
SMTVL	Société de médecine du travail Val de Loire
SNDS	Système national des données de santé
SNIIRAM	Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie
Spasad	Service polyvalent d'aide et de soins à domicile
Uriopss	Union régionale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratif sanitaires et sociaux
URL	Uniform resource locator
ZRR	Zones de revitalisation rurale



Observatoire Régional de la Santé

Pour consulter et télécharger l'ensemble de nos études,
rendez-vous sur notre site internet :

www.orscentre.org

ORS Centre-Val de Loire
1 bis rue Porte Madeleine 45000 Orléans
Adresse postale : 14 avenue de l'Hôpital CS 86709 45067 Orléans cedex 2

accueil@orscentre.org
www.orscentre.org
www.observationsociale-centre.org

